



## Congrès provinciaux de l'USFP

Le Premier secrétaire Driss Lachgar présidera en cette fin de semaine les Congrès provinciaux USFP/Marrakech et USFP/ Chichaoua.

Quant aux Congrès provinciaux USFP/Chtouka Aït Baha, USFP/Taroudant et USFP/Mohammédia, prévus ce week-end, ils seront présidés par des membres du Bureau politique.

Voir page 3

www.libe.ma

# Libération

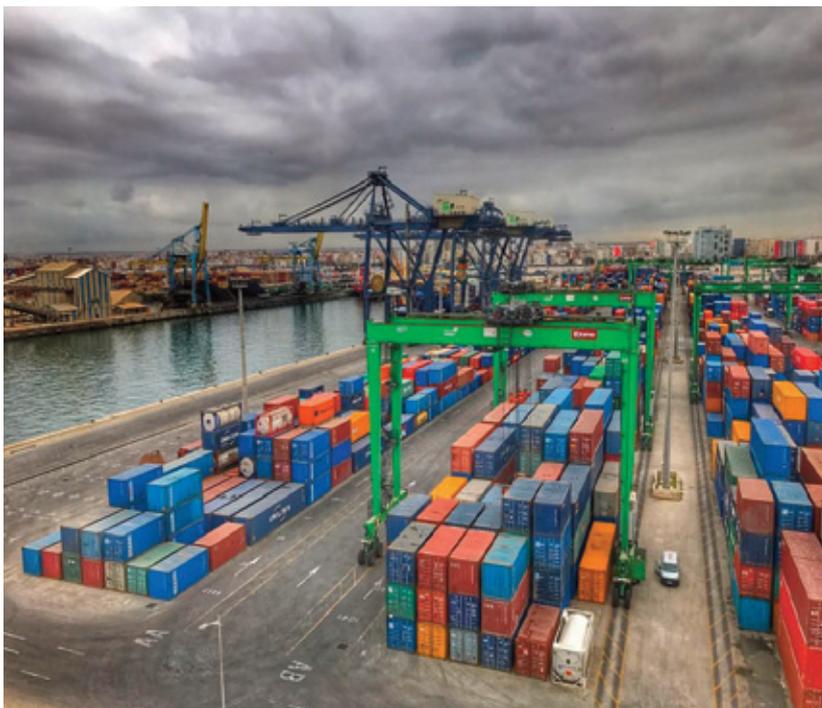
Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10617

Jeudi 25 Septembre 2025

## Les contraintes impactantes du mécanisme d'ajustement carbone dicté par l'UE Sacré challenge pour le Maroc



Page 7



*En exécution des Très Hautes Directives de S.M le Roi Mohammed VI,  
Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR*

Inauguration à Berrechid de l'usine de fabrication  
des véhicules blindés de combat WhAP 8x8

Page 2

L'appui des Etats à la marocanité  
du Sahara se poursuit  
Joe Wilson : *Le Polisario, une organisation  
terroriste qui déstabilise la paix  
et la sécurité mondiales*

Page 5

Question palestinienne  
*Le Maroc réaffirme à New York son  
soutien à la solution à deux Etats*

Page 10

*En exécution des Très Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI,  
Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR*

## Inauguration à Berrechid de l'usine de fabrication des véhicules blindés de combat WhAP 8x8

Actualité



**E**n exécution des Très Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), l'Administration de la Défense nationale, le ministère indien de la Défense ainsi que la société TATA Advanced Systems Limited (TASL) annoncent l'inauguration, mardi à Berrechid, de l'usine TATA Advanced Systems Maroc (TASM).

Cette usine, objet de la convention d'investissement signée entre les parties en septembre 2024, est le fruit d'un partenariat stratégique destiné à renforcer la capacité industrielle du Maroc dans le secteur de la défense, indique un communiqué de l'Administration de la Défense nationale.

Implantée dans la zone industrielle de Berrechid, l'usine TASM lance ce jour la production des véhicules blindés de combat WhAP 8x8, destinés

aux Forces Armées Royales mais aussi à des marchés internationaux à fort potentiel.

Ce projet structurant, initié sous l'Impulsion des Hautes Directives Royales, vise non seulement à doter le pays progressivement d'une autonomie industrielle et technologique en matière de défense, mais aussi à servir de catalyseur pour le développement d'un écosystème industriel innovant et pour la création d'emplois qualifiés.

À son ouverture, l'usine TASM compte intégrer 35% de composantes d'origine locale, un taux qui atteindra progressivement 50% grâce à un investissement soutenu dans la formation et l'intégration de fournisseurs nationaux.

L'usine de Berrechid est présente pour soutenir la croissance économique régionale, avec la création de 90 emplois directs et de 250 emplois indirects, ainsi qu'un plan de montée en puissance qui prévoit une forte augmentation de la production à moyen terme.

Elle offre également aux talents marocains des opportunités de formation, d'évolution professionnelle et de développement d'expertises technologiques liées à la production et à la maintenance de véhicules de défense avancés.

Dotée d'infrastructures modernes, l'usine TASM servira de plateforme régionale pour l'exportation des véhicules WhAP 8x8 notamment vers l'Afrique.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la Vision Royale d'émergence d'une industrie de défense nationale, capable de répondre aux défis de la souveraineté, de l'autonomie et de la sécurité dans le cadre d'une coopération renforcée Sud-Sud. TASL, en qualité de leader mondial reconnu dans la défense, met au service de ce projet son expérience, ses technologies de pointe et son réseau international, tout en favorisant le transfert de compétences et l'innovation locale, conclut le communiqué.

### *Rajnath Singh : L'usine de fabrication de véhicules blindés de Berrechid amorce un nouveau chapitre dans le partenariat stratégique entre l'Inde et le Maroc*

**L'**usine TATA Advanced Systems Maroc (TASM), inaugurée mardi à Berrechid, amorce un nouveau chapitre dans le partenariat stratégique entre l'Inde et le Maroc, a souligné le ministre de la Défense de la République de l'Inde, Rajnath Singh.

Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration, marquée par la présence notamment du ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale, Abdeltif Loudyi et du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad

Mezzour, M. Singh a exprimé sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au gouvernement marocain pour le soutien constant à ce partenariat.

Le responsable indien a affirmé que cette usine dédiée à la fabrication des véhicules blindés de combat WhAP 8x8, la première unité de production de défense indienne installée à l'étranger, constituera un centre d'excellence en recherche, design et industrie de défense, qu'elle attirera les jeunes talents, stimulera l'innovation et développera de nouvelles technologies pro-

fitables aux deux pays.

Depuis plusieurs années, l'Inde et le Maroc agissent pour le renforcement de leur partenariat dans divers domaines, produisant des résultats remarquables, qu'il s'agisse des énergies renouvelables, des engrais, des technologies de l'information, du tourisme et, désormais, de la défense, a indiqué M. Singh, relevant que l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules blindés constitue un témoignage fort de la convergence stratégique croissante entre les deux nations.

Pour sa part, le PDG de Tata Advanced Systems, Sukaran Singh, a affirmé que l'inauguration de cette usine à Berrechid représente une étape stratégique majeure pour l'industrie de défense indienne.

Il s'agit non seulement d'un investissement industriel, mais d'un engagement durable en faveur de l'innovation et du développement partagé, a relevé Sukaran Singh, notant que ce projet créera des emplois qualifiés et contribuera au renforcement de la coopération technologique et industrielle entre Rabat et New Delhi.

Driss Lachguar préside le Congrès provincial USFP/Marrakech...

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, présidera le 7ème Congrès provincial USFP/Marrakech, placé sous le thème «Pour Marrakech la mondiale : avec des élites compétentes, une justice spatiale et un développement durable».

Ce congrès aura lieu le samedi 27 septembre 2025 à partir de 16 heures à la salle pluri-disciplinaire sise quartier Mhamid-Marrakech.

...Et USFP/Chichaoua

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, présidera le 4ème Congrès provincial USFP/Chichaoua, placé sous le thème «Une lutte assidue pour un développement spatial juste et équitable pour tous les leviers de la province».

Ce congrès se tiendra le vendredi 26 septembre 2025 à partir de 16 heures à la Kasba Caid El Matouki de la commune de Bouaboud.

Congrès provincial USFP/Mohammédia...

«Pour une mise à niveau territoriale et développementale globale », tel est le thème choisi pour le 4ème Congrès provincial USFP/Mohammédia qui sera présidé par Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Youssef Aïdi, président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, et Abdelhamid Jmahri, directeur de publication et de rédaction du quotidien Al Itihad Al Ichtiaki.

Les travaux de ce Congrès auront lieu samedi 27 septembre à partir de 16 heures au théâtre Abderrahim Bouabid à Mohammédia.

...USFP/Chtouka Ait Baha...

Le 3ème Congrès provincial USFP/Chtouka-Aït Baha sera placé sous le thème : «Une lutte assidue pour une justice spatiale et un développement global dans la province ».

Ce congrès sera présidé par El Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique, et aura lieu le samedi 27 septembre 2025 à partir de 16 heures à la salle des fêtes Tazerzite, route Touzikou-Sidi Bibi.

...Et USFP/Taroudant

Le 5ème Congrès provincial USFP/Taroudant sera placé sous le thème «Pour une réelle démocratie, un développement global et une justice spatiale et équitable».

Ce congrès sera présidé par El Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique, et aura lieu le dimanche 28 septembre 2025 à partir de 16 heures à la salle des fêtes Chahramane de Taroudant.

Assemblée générale de l'ONU

# Le chef du gouvernement met en avant la dynamique de développement engagée au Maroc sous la conduite de SM le Roi



**L**e chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a mis en avant, mardi à New York, les projets de développement tous azimuts engagés au Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans sa déclaration au nom du Maroc à la 80ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Akhannouch a ainsi souligné que le Maroc a franchi des étapes importantes dans le domaine de la transition énergétique, en misant sur les énergies renouvelables et le renforcement de sa capacité à faire face aux changements climatiques.

A ce propos, il a relevé que le Maroc insiste sur l'importance de l'action collective pour surmonter ces défis qui menacent la paix et la sécurité internationales et œuvrer en faveur de la réalisation des objectifs communs au profit de l'humanité.

Evoquant le stress hydrique, résultat des changements climatiques, de la sécheresse et de la pression démographique, le chef du gouvernement a indiqué que le Maroc, conformément

aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, a mis au point des politiques novatrices pour contourner cette problématique.

Parmi les mesures adoptées par le Maroc dans ce domaine, M. Akhannouch a cité le transfert d'eau entre bassins hydrographiques, le dessalement de l'eau de mer, la réutilisation des eaux traitées, la promotion de systèmes d'irrigation agricole économes en eau et la construction de barrages.

S'agissant de la "révolution" technologique que connaît le monde et qu'incarne le développement rapide de l'intelligence artificielle, le chef du gouvernement a évoqué la stratégie "Maroc digital 2030" qui vise à accélérer la transformation numérique.

Il a, en outre, indiqué que l'Intelligence Artificielle offre d'énormes opportunités dans des domaines comme la santé, l'éducation et l'agriculture, mais requiert une adaptation aux mutations rapides que l'IA ne cesse d'engendrer.

Pour lui, cette nouvelle technologie ne doit pas être synonyme d'exclusion ou de division mais plutôt un levier de progrès partagé.

## L'Afrique pointe au cœur des initiatives internationales impulsées par SM le Roi

**L'**Afrique, profondeur stratégique et prolongement naturel du Maroc, pointe au cœur des initiatives internationales lancées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a souligné, à New York, le chef du gouvernement.

"Sa Majesté le Roi a placé notre continent au centre d'une vision stratégique aux contours bien définis pour une Afrique unie et prospère, et ce dans le plein respect de son identité, tout en s'ouvrant sur des partenariats internationaux équilibrés", a indiqué M. Akhannouch dans la déclaration du Maroc au débat général de la 80ème Assemblée générale de l'ONU.

Il a relevé que cette ambition est incarnée par le processus de Rabat sur les États Africains Atlantiques (PEAA), qui se veut un projet civilisationnel basé sur une nouvelle solidarité géopolitique, expliquant que ce processus va permettre de transformer la façade atlantique africaine en hub de sécurité, de stabilité et d'opportunités socio-économiques.

Dans la même veine, il a cité le projet du Gazoduc Afrique-Atlantique comme illustration parfaite de cette vision perspicace, qui suscite de l'attention à l'échelle internationale, ajoutant que cette initiative apporte des réponses concrètes aux défis liés à l'énergie, l'économie et le climat et met en évidence une Afrique intégrée dans l'économie mondiale.

Le Chef du gouvernement a, de même, indiqué que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse de souligner que l'Afrique doit transformer ses défis "en opportunités de développement et de croissance, valoriser ses atouts, faire prévaloir sa vision de son propre développement et prendre le contrôle complet de sa destinée".

Et M. Akhannouch de conclure que l'Afrique s'affirme désormais comme un espace de renouveau et d'innovation, à la faveur d'une série d'initiatives et de projets structurants qui accélèrent son intégration dans le système mondial.

## Le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, seule solution réaliste et durable à la question du Sahara

**L**e chef du gouvernement, a affirmé, mardi à New York, que le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution réaliste et durable au différend régional autour du Sahara marocain.

Dans sa déclaration au nom du Maroc à la 80ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Akhannouch a mis en avant la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Il a, dans ce cadre, rappelé qu'une large majorité des pays de la communauté internationale considèrent le plan d'autonomie présenté par le Maroc comme la seule base pragmatique et crédible pour clore définitivement ce différend régional.

Cette dynamique de soutien sans équivoque, a-t-il dit, montre qu'il est grand temps de tourner la page de ce conflit artificiel dans le plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Depuis la tribune de l'Assemblée générale, M. Akhannouch a, en outre, mis en exergue la transformation socio-économique en cours dans les provinces du Sud, à la faveur du nouveau modèle de développement et les initiatives Royales atlantiques, notant que cette région du Royaume s'impose désormais comme une plateforme stratégique au service de la paix, la sécurité et le co-développement.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, réaffirmé le soutien total du Maroc aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel pour trouver une solution définitive au différend artificiel autour du Sahara marocain.

## Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc démontre sa capacité à s'engager dans des projets d'envergure mondiale

**A**ziz Akhannouch, a souligné, mardi à New York, que la Coupe du Monde de football 2030 que le Royaume co-organisera avec l'Espagne et le Portugal démontre la capacité du Maroc, sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à s'engager dans des projets d'envergure mondiale.

En accueillant cet événement de portée planétaire, le Royaume démontre encore une fois sa capacité à mobiliser ses infrastructures et ses compétences et à mettre en valeur la face rayonnante de l'Afrique à l'international, a relevé M. Akhannouch dans sa déclaration au nom du Maroc lors du débat général de la 80ème Assemblée générale des Nations Unies.

Il a en outre indiqué que cette manifestation sportive se veut un "outil" de diplomatie culturelle et de rayonnement international à l'impact durable sur le développement socio-économique et humain.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, souligné que le Maroc considère le sport comme un catalyseur d'autonomisation et d'intégration sociale, et un symbole de la coopération internationale et du dialogue interculturel.

# Le soutien des nations à la marocanité du Sahara se poursuit

## Les Palaos

Les Palaos, Etat insulaire du Pacifique, ont affirmé leur plein soutien à la marocanité du Sahara, à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud et au plan marocain d'autonomie comme unique solution au différend régional sur le Sahara marocain.

Cette position a été exprimée à l'occasion d'une rencontre bilatérale, mardi à New York, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre d'Etat des Palaos, Gustav Ngracheluolu Aitaro.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont procédé à la signature de la Feuille de route de coopération pour la période 2025-2027, et ce, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, pour une coopération Sud-Sud agissante avec les pays en développement.

Dans cette Feuille de route, les Palaos ont déclaré qu'ils "reconnaissent la souveraineté du Maroc sur la région du Sahara, et saluent les efforts sérieux et crédibles du Maroc pour parvenir à une solution politique réa-

liste, pragmatique et durable, basée sur le compromis, au différend régional sur le Sahara marocain".

De même, ce pays considère que "l'initiative marocaine d'autonomie dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc est la seule et unique solution au différend régional sur le Sahara marocain, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, y compris la résolution 2756 du 31 octobre 2024".

Les Palaos s'ajoutent ainsi à l'écrasante majorité des pays membres de la communauté internationale, provenant d'Afrique, d'Europe, du monde arabe, d'Asie et d'Amérique, qui clament haut et fort leur appui à la marocanité du Sahara, à l'appartenance irréversible de cette région au Royaume du Maroc et au plan marocain d'autonomie comme seule solution à ce différend régional.

En outre, les Palaos ont exprimé leur gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour la volonté du Royaume d'élever ses relations avec les Etats insulaires du Pacifique à des niveaux jusqu'à présent sans précédent, tout en louant la vision du Souverain pour la coopération Sud-Sud,

grâce à laquelle le Maroc avec ses provinces du Sud en particulier, est devenu un pont liant les diverses régions du Sud global.

Dans cette Feuille de route, le Maroc s'engage à partager son expérience et son expertise pour soutenir activement les priorités des Palaos, en particulier dans les domaines se rapportant à la mise en œuvre des Objectifs du développement durable.

## Le Burundi

Le Burundi a réitéré sa "position constante" en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara, ainsi que son soutien au plan marocain d'autonomie "comme la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional".

Cette position a été exprimée dans un communiqué conjoint signé, mardi entre le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Coopération au développement, Edouard Bizimana, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue d'entretiens tenus à

New York, en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le communiqué se félicite, en outre, du "consensus international croissant et de la dynamique impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur du plan d'autonomie et de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara".

Les deux ministres ont salué "le caractère exemplaire qui marque les relations entre les deux pays et réaffirmé leur engagement à tout mettre en œuvre en vue de développer, intensifier et diversifier leur coopération dans plusieurs domaines, conformément à la volonté politique exprimée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et Son Excellence le Président Evariste Ndayishimiye", précise le communiqué.

## Le Panama

Le ministre panaméen des Affaires étrangères, Javier Martínez-Acha Vasquez, a réaffirmé, mardi à New York, le soutien de son pays à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour résoudre définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"Nous réitérons aujourd'hui notre soutien au plan d'autonomie" présenté par le Maroc pour résoudre le différend autour du Sahara, a déclaré à la presse le chef de la diplomatie panaméenne à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, tenu en marge de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Panama et le Maroc entretiennent "les meilleures relations qui soient", s'est félicité M. Martínez-Acha Vasquez, relevant dans ce sens que les relations de coopération maroco-panaméennes sont "solides, étroites et mutuellement bénéfiques à plus d'un égard".

Il a, en outre, fait savoir que sa réunion avec M. Bourita a été l'occasion de souligner l'excellence des relations bilatérales et d'aborder plusieurs questions d'intérêt commun.

"Nous avons également évoqué les différentes questions sur lesquelles nous avons travaillé lors de ma récente visite au Maroc, notamment le commerce, la sécurité, l'éducation et le développement des entreprises", a conclu le ministre panaméen.

## Entretien à New York entre Nasser Bourita et son homologue espagnol



Cette rencontre, tenue en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, a été l'occasion de s'arrêter sur "l'amitié liant l'Espagne et le Maroc" et d'examiner les moyens à même de raffermir davantage les liens de coopération entre Rabat et Madrid, a déclaré M. Albares à la presse. Les deux ministres ont également évoqué plusieurs questions d'intérêt commun pour les deux pays, a-t-il ajouté. "Tout ce qui est bon pour l'Espagne est bon pour le Maroc, et tout ce qui est bon pour le Maroc est bon pour l'Espagne", a dit le chef de la diplomatie espagnole.

Nasser Bourita a eu également, mardi à New York, des entretiens distincts avec plusieurs de ses homologues en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Bourita a ainsi tenu une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, Sheikh Abdullah Bin Zayed Al Nahyan. Il a également eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères de la Somalie, Abdissalam Abdi Ali.

De même, M. Bourita a rencontré son homologue suisse, Ignazio Cassis, ainsi que le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, David Van Weel.

Lors de ces entretiens, les parties ont évoqué les relations bilatérales et de coopération dans plusieurs domaines, tout en examinant les moyens de les hisser davantage.

Ces réunions ont également été l'occasion d'aborder nombre de questions d'intérêt commun tant au niveau régional qu'à l'échelle internationale, et de coordonner les positions au sein des instances internationales.

## Joe Wilson : Le polsario, une organisation terroriste qui déstabilise la paix et la sécurité mondiales

Le groupe séparatiste du "polsario" est une "organisation terroriste" qui déstabilise la paix et la sécurité mondiales, a affirmé, mardi, le Congrèsman américain Joe Wilson, rappelant avoir introduit une législation bipartite au niveau du Congrès US visant à classer ce groupe armé comme organisation terroriste étrangère.

"En effet, le polsario est une organisation terroriste et j'ai introduit un projet de loi visant à le reconnaître comme tel, car l'existence de ces groupes terroristes contribue à déstabiliser le monde", a souligné M. Wilson dans une déclaration à la presse à New York.

Par ailleurs, Joe Wilson s'est félicité, mardi à New York, des relations historiques et séculaires liant le Royaume du Maroc aux Etats-Unis d'Amérique, vieilles de plus de deux siècles et demi, saluant le partenariat stratégique "mutuellement bénéfique" entre Rabat et Washington.

"Aux Etats-Unis, nous apprécions le fait que le Royaume du Maroc fut la première Nation à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique", a déclaré à la presse M. Wilson, à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en marge de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Maroc et les Etats-unis "oeuvrent ensemble depuis maintenant deux siècles et demi, et nous continuerons à le faire", a assuré le Congrèsman US.

A cet égard, M. Wilson a mis en avant l'importance géostratégique du Maroc, allié historique des Etats-Unis, tout en mettant l'accent sur le soutien américain "sans faille" à la souveraineté, la stabilité et la prospérité du Royaume.



Question palestinienne

## Le Maroc réaffirme à New York son soutien à la solution à deux Etats

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a réaffirmé, mardi à New York, le soutien du Maroc à la solution à deux Etats au Moyen-Orient qui demeure "la seule voie" pour instaurer la paix dans la région.

"Le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, reste convaincu que la solution à deux Etats est la seule voie pour instaurer une paix durable et globale au Moyen-Orient", a souligné M. Akhannouch dans sa déclaration au nom du Maroc à la 80ème Assemblée générale de l'ONU.

Il a relevé que cette solution "ne peut être ni différée ni marginalisée, mais doit au contraire devenir une obligation morale et une exigence politique immédiate", réitérant par là même la nécessité d'ouvrir les perspectives pour une solution politique crédible et fixer un calendrier précis qui garantisse les droits

légitimes du peuple palestinien.

Dans cette veine, le chef du gouvernement a également réaffirmé le soutien du Maroc à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967, avec Al-Qods-Est pour capitale et Gaza comme partie intégrante de cet Etat, sans pourtant perdre de vue l'importance d'intégrer la dimension économique dans le processus de paix.

Après avoir souligné la nécessité de soutenir l'Autorité palestinienne pour qu'elle renforce ses institutions et réponde aux attentes du peuple palestinien dans la sécurité, la dignité et le développement, M. Akhannouch a mis l'accent sur l'importance de mettre en place des mécanismes sécuritaires durables dans la région qui soient ancrés dans le droit international et le respect mutuel.

Il a, en outre, renouvelé l'appel du

Royaume à une mobilisation de la communauté internationale pour sortir la région de la crise actuelle et mettre fin à la guerre, en œuvrant pour un cessez-le-feu immédiat et en favorisant le retour à la table des négociations.

Il s'agit aussi de garantir l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, sans entraves ni conditions, de renforcer le rôle vital de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et de mettre en œuvre la feuille de route pour la reconstruction, adoptée lors du Sommet arabe extraordinaire, sous la direction de l'Autorité palestinienne et sous une supervision conjointe arabe et internationale.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, réaffirmé l'attachement constant du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, en faveur de la défense des

lieux saints, notamment la Mosquée Al-Aqsa, notant que cet engagement se manifeste dans le travail conjoint de la diplomatie marocaine et de l'Agence Bayt Mal Al-Qods, bras exécutif du Comité Al-Qods.

Cette agence, a-t-il dit, met en œuvre sur le terrain des projets vitaux visant à préserver le statut juridique d'Al-Qods, à protéger son identité culturelle et à soutenir les droits et aspirations légitimes du peuple palestinien.

Dans le même esprit de fraternité, M. Akhannouch a exprimé la solidarité du Royaume avec le Qatar, la Syrie et le Liban face aux attaques israéliennes contre leurs territoires.

Il a enfin indiqué que le Maroc appelle à des solutions pacifiques en Libye, au Yémen, au Soudan et en Somalie, qui respectent la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de ces pays, loin des ingérences étrangères.

## Le Maroc co-préside à l'ONU une réunion de commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de "la Responsabilité de protéger"

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a co-présidé, mardi à New York, une réunion ministérielle consacrée à la commémoration du 20ème anniversaire de l'adoption du principe de "la Responsabilité de protéger" (R2P).

Cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe du Maroc, du Luxembourg et du Guatemala, s'est tenue en marge de la 80<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, et a connu la participation du ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, Xavier Bettel et du vice-ministre des Affaires étrangères du Guatemala, Mónica Bolaños Pérez.

Intervenant à cette occasion, M. Bourita a déploré la persistance "des atrocités de masse, ciblant principalement les populations civiles", alors que la création des Nations unies était censée "mettre définitivement fin aux génocides, aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et aux exactions ethniques après la Seconde Guerre mondiale".

Abordant la situation à Gaza, le diplomate marocain a relevé que la situation dans ce territoire palesti-

nien, "marquée par la famine, les massacres et les déplacements forcés, illustre l'échec total de la communauté internationale" à protéger cette population civile et révèle "le grand écart entre les beaux discours et la dure réalité".

Pour M. Bourita, ce qui se passe à Gaza "démontre tout simplement l'incapacité de l'ONU, de ses organes et de ses Etats membres à garantir un principe qu'ils défendent pourtant depuis au moins 20 ans".

Dans le contexte géopolitique international actuel, a insisté le ministre, la notion de responsabilité de protéger n'a jamais été plus pertinente, compte tenu du nombre alarmant de victimes civiles à travers le monde.

"Alors que nous célébrons le vingtième anniversaire de l'adoption de l'agenda sur la responsabilité de protéger, ce concept doit évoluer, car le monde subit une profonde transformation", a noté le diplomate marocain.

Et de relever à cet égard que les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies, les normes du droit international humanitaire et la Déclaration uni-

verselle des droits de l'Homme "sont des outils à notre disposition, dont l'efficacité est avérée, notamment dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU". Guidé par la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a souligné le ministre, le Maroc a acquis une expérience et un savoir-faire précieux en matière d'opérations de maintien de la paix, en particulier en Afrique.

Grâce à sa présence, ses actions et ses contributions sur le terrain, le Maroc a su gagner la confiance des populations civiles, un élément essentiel pour le retour à une paix durable, malgré les défis complexes de notre époque, notamment la désinformation et les discours de haine, a-t-il dit.

Le Maroc, qui a fait le choix politique et moral de rejoindre ce Groupe d'amis de la Responsabilité de protéger, restera attaché à placer la protection des êtres humains au cœur de ses priorités nationales et internationales, tout en soulignant l'importance de préserver la dignité humaine et de prévenir les atrocités par des actions collectives et responsables, a conclu M. Bourita.

## Colloque international sous le thème : Anciens résistants et anciens combattants : Santé, bien-être et devoir de reconnaissance



Sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, le Haut-Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, en partenariat avec la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) et l'Alliance euro-marocaine de griatrie et de gériatrie (AZG), organise un colloque international les 25 et 26 septembre 2025 à Rabat, sous le thème: Anciens résistants et anciens combattants : Santé, bien-être et devoir de reconnaissance.

Ce colloque réunira des experts,

chercheurs, décideurs publics, professionnels de santé et représentants d'associations et d'organisations de divers horizons, pour réfléchir et débattre collectivement des enjeux majeurs liés à la santé physique et mentale, l'inclusion sociale et la reconnaissance des anciens résistants et anciens combattants. Il s'agira notamment d'aborder les problématiques de vieillissement, de traumatismes post-conflits, de solutions de télémédecine et de dispositifs d'accompagnement innovants.

Ce colloque scientifique international constituera une opportunité d'enrichir les débats sur l'amélioration des politiques publiques, le développement de dispositifs d'accompagnement innovants et la promotion d'une reconnaissance sociale renforcée.

Il permettra également de favoriser l'émergence de recommandations concrètes et de renforcer les synergies entre les experts, les chercheurs, les responsables institutionnels et les acteurs associatifs réunis pour l'occasion.

*Les contraintes impactantes du mécanisme d'ajustement carbone dicté par l'UE*

# Sacré challenge pour le Maroc



« Le diagnostic partagé par les différentes parties prenantes, bien qu'utile en tant que constat initial, soulève en réalité plusieurs interrogations quant à la capacité réelle du Maroc à mettre en œuvre une stratégie intégrée et coordonnée pour répondre aux exigences croissantes du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières ». C'est ce qui ressort de l'allocation du président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), lors d'une rencontre organisée hier et destinée à présenter les conclusions de l'avis du Conseil sur le thème : « Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne et son impact sur les exportations marocaines ». En d'autres termes, le président du CESE laisse penser que si l'idée de renforcer la préparation des exportateurs nationaux et d'accélérer la décarbonation des secteurs énergétiques et industriels semble pertinente, toutefois, le véritable défi réside dans la traduction concrète de ces ambitions en actions effectives, coordonnées et suffisamment financées, ce qui reste encore largement problématique.

## Vœu pieux

En effet, et toujours selon le CESE, la promesse de mobiliser les financements nécessaires, de renforcer les capacités techniques et institutionnelles, ainsi que de développer la coopération régionale et internationale, apparaît souvent comme un vœu pieux. D'autant que les obstacles administratifs, le manque de formation spécialisée et l'insuffisance des infrastructures constituent des freins majeurs à une adaptation rapide et efficace des filières productives.

## Déclaration d'intention

Par ailleurs, le président du CESE indique que « si l'objectif affiché de positionner le Maroc comme une base de production et d'exportation de produits bas-carbone est ambitieux, il reste la question du calendrier et des priorités économiques nationales ». Cette ambition, précise-t-il, doit en effet être confrontée à la réalité d'un tissu industriel souvent dominé par des PME peu équipées pour opérer une transition écologique rapide et coûteuse, ainsi qu'à une concurrence internationale renforcée sur ces nouveaux segments de marché « verts ». Pour certains industriels, le risque est que cette vision reste davantage une déclaration d'intention plutôt qu'une stratégie opérationnelle claire, à même de garantir un véritable avantage compétitif.

Lesdits industriels soutiennent que « si le

Conseil a formulé un ensemble de recommandations, le peu d'éléments concrets présentés jusqu'ici sur leur mise en œuvre réelle peut susciter un certain scepticisme ». D'après eux, les rapports et présentations doivent impérativement dépasser les grandes lignes pour détailler des trajectoires précises, des outils financiers innovants, des mécanismes d'incitation claire et des indicateurs de suivi rigoureux. Sans cela, le plan risque de rester une suite de déclarations ambitieuses sans impact tangible sur le terrain.

## Contexte difficile

Pour certains spécialistes, la problématique du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE et son impact sur les exportations marocaines s'inscrivent dans un contexte marqué par de nombreuses difficultés sur le plan national, comme le révèle une récente mission d'évaluation de la Cour des comptes couvrant la période 2014-2023. Cette mission a analysé la capacité du département du développement durable (DDD) à atteindre les objectifs fixés en matière de lutte contre le changement climatique (CC), tout en soulignant plusieurs lacunes notables qui risquent de compromettre la préparation du pays face aux exigences européennes.

Tout d'abord, concernant le cadre juridique et la gouvernance des actions climatiques, la Cour souligne que ce cadre reste « incomplet », faute de définir clairement des objectifs nationaux précis ainsi que les responsabilités des différentes parties prenantes aux niveaux national et territorial. De surcroît, la création de la Commission nationale du changement climatique et de la diversité biologique, censée piloter la mise en œuvre de la politique nationale, accuse un retard de plus de six ans et reste aujourd'hui inefficace en raison de l'absence d'une définition claire de sa composition, de ses prérogatives et de ses moyens. La surabondance de membres, parfois privés de réels pouvoirs décisionnels, entrave son fonctionnement.

Du côté des mécanismes de suivi, le DDD s'appuie sur plusieurs outils qui pourtant « demeurent non interconnectés » et ne s'inscrivent pas dans un système global intégré de collecte et de diffusion d'information. Ces systèmes pâtissent d'une absence de pilotage stratégique à même d'accompagner l'ensemble des acteurs concernés dans la conduite du changement. En outre, les actions de communication autour du changement climatique restent sporadiques et non coordonnées, faute d'une stratégie claire.

Sur le plan stratégique, plusieurs documents

et plans ont été élaborés entre 2014 et 2022, allant de la contribution déterminée au niveau national (CDN) aux stratégies bas-carbone et d'adaptation. Néanmoins, ces textes restent très vagues quant à leurs indicateurs de performance, à leur suivi, et à leur évaluation. La dernière CDN actualisée en 2021 n'a d'ailleurs pas été précédée d'un bilan rigoureux de celle de 2016, laissant planer un flou sur la mise en œuvre effective. Par ailleurs, ces plans se limitent souvent à des orientations générales, sans déclinaison opérationnelle claire assortie d'échéances et de budgets précis, ni une véritable concertation interinstitutionnelle, notamment avec le ministère de l'Économie et des Finances, ce qui nuit à la cohérence globale.

Au niveau territorial, les Plans climat territoriaux (PCT) n'ont pas apporté une valeur ajoutée notable, en raison d'une faible implication des acteurs locaux clés et d'un alignement insuffisant avec les spécificités régionales. Le caractère générique de ces plans fait que certaines régions, pour-

tant écologiquement diverses, se voient proposer des adaptations quasiment identiques, témoignant d'un manque d'adaptation fine.

Enfin, le volet financier révèle des insuffisances criantes : le Maroc ne dispose pas d'une classification claire des investissements environnementaux, ni d'un budget sensible au climat. L'estimation des besoins en financement reste sans calendrier précis de mobilisation, tandis que les données sur les dépenses climatiques nationales sont peu actualisées et incomplètes. Par ailleurs, la contribution du secteur privé est encore timide, puisqu'elle ne représente que 23% des financements climatiques mobilisés entre 2011 et 2018. Le financement international demeure également insuffisant, notamment pour l'adaptation, avec moins de 2,1 milliards USD mobilisés entre 2017 et 2021, bien en deçà des besoins estimés à environ 35 milliards USD selon la CDN de 2016.

## Défi majeur

Dans ce contexte d'insuffisances structurelles et opérationnelles, les experts avancent que « la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne constitue un défi majeur pour le Maroc. Sans une gouvernance renforcée, des plans d'action détaillés et suivis, ainsi qu'une mobilisation efficace des ressources financières et humaines, le pays risque de ne pas pouvoir répondre aux exigences de ce mécanisme tout en préservant « la compétitivité de ses secteurs exportateurs ». « Ainsi, concluent-ils, la trajectoire vers une économie bas-carbone demande plus que des déclarations d'intentions : elle nécessite une réforme profonde des institutions, une réelle intégration des plans et des acteurs, et une stratégie de financement crédible et transparente. Cela est indispensable pour que le Maroc puisse non seulement atténuer ses émissions, mais aussi maintenir sa place dans un environnement commercial européen de plus en plus exigeant ».

Hassan Bentaleb

## L'engagement du Maroc envers l'Afrique mis en exergue à New York lors de l'Africa Energy Forum

L'engagement du Maroc envers le secteur des énergies en Afrique a été mis en exergue, mardi à New York, lors de l'Africa Energy Forum (AEF), tenu en marge de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Intervenant à l'ouverture de ce forum de haut niveau, organisé par l'Atlantic Council, l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, Youssef Amrani, a affirmé que l'engagement du Royaume, à la fois résolu et agissant, s'inscrit au cœur de la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

S'appuyant sur l'exemple du projet d'envergure du gazoduc africain atlantique, M. Amrani a souligné l'importance d'inscrire les initiatives énergétiques dans une perspective d'intégration régionale et de solidarité.

Ce projet illustre la volonté commune du Maroc et du Nigeria de "construire une Afrique plus unie, plus forte et plus intégrée", a-t-il mis en avant, ajoutant qu'"il ne s'agit pas seulement d'acheminer du gaz, mais de transmettre de l'énergie au sens le plus noble, celle qui alimente la croissance, relie les peuples et bâtit des ponts entre les continents".

Le diplomate marocain a également fait remarquer que ce projet est "le symbole de partenariats Sud-Sud agissants, fondés sur la confiance, la solidarité et la coresponsabilité", relevant que c'est dans cette logique de coopération concrète que l'Afrique doit affirmer son unité et sa force.

Les études techniques et environnementales étant désormais achevées, ce projet entre dans une nouvelle phase consistant en la mise en place prochaine d'une entité spécialisée pour assurer sa réalisation.

Evoquant la dimension géostratégique de cette initiative, M. Amrani a souligné que "le Maroc, de par sa position et son engagement, s'affirme comme une porte d'entrée naturelle sur l'Atlantique".

"Fort de ses projets structurants, le Maroc se positionne comme un corridor énergétique avancé entre l'Afrique et l'Europe", a-t-il affirmé, notant qu'il s'agit d'une "trajectoire qui illustre la capacité du Royaume à conjuguer vision politique, innovation et coopération pour bâtir une Afrique intégrée, prospère et tournée vers l'avenir".

S'agissant de l'avenir énergétique du continent, l'ambassadeur a expliqué qu'il repose sur la capacité de l'Afrique à transformer ses ressources en un véritable moteur de développement inclusif.

"L'énergie, lorsqu'elle est pensée dans une logique inclusive, devient le socle du changement pour le mieux. Elle irrigue l'industrie, stimule l'innovation, crée des emplois et, surtout, elle change la vie de millions d'Africains", a conclu M. Amrani.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

SE FIT CADET	EN HÂTE	REÇUS	À LA MODE	QUI EST AUTRE	SOLDAT ALLEMAND	VOLCAN D'ITALIE	CANNABIS ANGLAIS
PASSE-TEMPS		ARTICLE			SUPER		
MISE EN GARDE						CURIOSITÉ	
	ATTACHER	ENZYME	EN CORSE		AVANT LA MANIÈRE		
DONNE LE CHOIX	LETTRES DE VOLNAY		VOYELLES LISIÈRE		AU PIED DE LA LETTRE	FORME D'AVOIR	FIN DE VERBE
					DARON		
FOURRÉ		NATURE MORTE			TRANSPIRER		
NEON		VOYELLES OPPOSÉ À VERT			ASSASSIN	EN STAGE	DÉMOLIS
						CRACK	
DARONNE	QUITTANCE	LA LOI DU SILENCE				FIN DE VERBE	
NOTE		CHEVILLE TORDUE	COLÈRE	ABÎMA		ARSENIC	ELLE ET LUI
		SACRÉ		LÂCHE			
DISCIPLINE DE FER					POSSESSIF		
LETTRES DE CÉSAR			RUSÉ			CARDINAUX	
ESSAIM			À L'ENVERS: AVENUE				
					PIGES		

### Solution mots flechés d'hier

TOUTAIN	G	SAISIT	COIFFEUR	F	PRÉSENT	GRUPE	ACTEURS	C	RENSEIGNEMENTS	A	MOUS
ACCIDENT	R	E	L	I	E	F	MIT EN SILEUR	O	R	N	E
MOSE POUR ROYEV	A	N	A	G	R	A	M	M	E	P	N
EN VÉRITÉ	V	T	A	R	N	E	EN ACTIVITÉ	C	T		
PÉRIODE	P	I	E	T	R	E	EN SAISIT	A	D	A	R
MÉRIQUE	T	N	O	N	A	N	ISME				
LIVRE	C	E	D	E	T	I	G	E	N	I	E
BOULEUR DE MARQUE	B	Û	T	E	Û	R	S	S			
PIÈCES	A	R	R	I	M	E	S	S	I	C	
CAPITALE DE L'ÉTRANGER	D	A	N	F	E	R	U	L	E		
VENANT AU MONDE	K	I	E	V	L	I	P	E	O	N	
	N	E	E	A	N	T	I	T	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Lalouane)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberation@libe.ma  
Youssef El Gabs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Moumib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïher  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**Journal Libération**

**Libération Maroc**



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Platitude
- 2- Montagnes russes - Parlement de Paris
- 3- Elima - Auberge de luxe - Eclaté
- 4- Informer
- 5- Porte charge - L'Union
- 6- Première épouse - Gros cube
- 7- Conduit - Eau de France
- 8- Abrogé - Lentille
- 9- Poisson - Époque - Liant
- 10- Tableau - Sobre

**VERTICALEMENT**

- 1- Très vite (En un ...)
- 2- Madré - Cédé
- 3- Sous un tchador
- 4- Sied - Direction - Gagné
- 5- Insulaires - Vieille bête
- 6- Nickel - Fraction
- 7- Étendues - Coordonnant
- 8- L'absent - Divinité marine
- 9- Sorti - Déambuler
- 10- Cheikhs - Intenté

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	O	M	E	O	P	A	T	H	E
2	E	C	O	S	S	A	I	S	E	S
3	C	R	E	S	S	O	N		U	T
4	T	E	L	E		N	E	C	R	O
5	O		L	S	D		S	A		U
6	L	I	E		R	O	S	S	E	R
7	I	N		O	U		E		U	B
8	T	O	U	S	S	E		A		I
9	R	U	N	E		M	I	R	O	
10	E	I	S	E	N	S	T	E	I	N

### Grilles de sudoku

*Facile*

	6					4	3		
	4	7	6		1				
9		1		3	5		6	7	
		8			3		5	9	
		9				6			
6	5		1			3			
7	9		8	4		5		6	
			9		6	7	3		
5	8						2		

*Moyen*

3				9	8				2
	9								
	5				2	9	1		
				2		4	7	8	
1	2			8			9	6	
9	7	8		5					
	6	3	8					2	
								4	
2			9	6					3

*Difficile*

			9	7					
5			7	3		2			
	6		2		4				
3					5	8			
6			5				1		
	9	5						6	
		1		7		6			
	8		5	4				2	
		2		8					

*Expert*

		5	8				3		
		6			3			8	
	7					1			
			9						
3	4	7	5	2	6		9		
				1					
		9					5		
4		1				9			
	3		4	2					

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

4	9	7	5	1	2	6	3	8
3	8	1	4	6	9	7	2	5
5	6	2	8	3	7	1	4	9
7	1	4	6	8	3	9	5	2
6	2	8	9	5	4	3	7	1
9	3	5	2	7	1	4	8	6
8	7	9	1	4	5	2	6	3
1	4	6	3	2	8	5	9	7
2	5	3	7	9	6	8	1	4

*Moyen*

5	8	7	2	1	9	3	6	4
3	4	6	8	5	7	1	9	2
2	9	1	4	3	6	7	5	8
8	2	5	1	9	3	6	4	7
1	7	3	6	4	8	9	2	5
9	6	4	7	2	5	8	3	1
7	1	9	5	6	4	2	8	3
6	5	2	3	8	1	4	7	9
4	3	8	9	7	2	5	1	6

*Difficile*

2	7	6	4	3	9	8	1	5
8	4	1	2	6	5	7	9	3
5	9	3	8	1	7	2	4	6
3	2	9	5	7	6	4	8	1
4	6	5	1	2	8	3	7	9
7	1	8	9	4	3	6	5	2
9	3	2	7	8	1	5	6	4
1	8	4	6	5	2	9	3	7
6	5	7	3	9	4	1	2	8

*Expert*

3	4	1	5	9	7	8	2	6
2	7	9	8	6	3	1	5	4
5	6	8	2	1	4	3	7	9
8	1	7	9	2	6	5	4	3
9	3	2	4	5	8	6	1	7
4	5	6	7	3	1	2	9	8
6	8	4	1	7	5	9	3	2
7	2	5	3	8	9	4	6	1
1	9	3	6	4	2	7	8	5

# Economie

Les incertitudes entourant les perspectives économiques demeurent à un niveau élevé

## Bank Al-Maghrib a maintenu son taux directeur inchangé

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a, une fois de plus, opté pour la prudence en gardant son taux directeur inchangé, les incertitudes pesant sur les perspectives économiques demeurant à un niveau élevé.

« Le Conseil a décidé de maintenir le taux directeur inchangé à 2,25%, tout en poursuivant le renforcement des mesures visant l'assouplissement des conditions de financement des entreprises, notamment les TPE », a annoncé la Banque centrale, à l'issue de la troisième réunion trimestrielle de 2025 de son Conseil.

La décision de BAM rejoint les anticipations des investisseurs financiers sondés par Attijari Global Research (AGR) dont plus de la moitié (51%) déclarait récemment s'attendre à un statu quo.

En effet, d'après un récent sondage réalisé auprès d'un échantillon de 45 acteurs considérés parmi les plus influents du marché financier, le consensus du marché est ressorti mitigé mais penchait légèrement en faveur d'une stabilité du taux directeur de BAM, rapporte la MAP citant le récent "Research Report – Strategy" de la filiale d'Attijariwafa bank spécialisée dans l'analyse et la recherche des marchés financiers africains.

Un autre sondage, celui de BMCE Capital Global Research (BKGR), allait dans le même sens : « Si le sondage des investisseurs reste très partagé, nous privilégions, pour notre part, le maintien du statu quo pour notre scénario central avec une perspective baissière d'ici fin 2025 », indiquait pour sa part BKGR dans un "Flash Strategy". Dans un communiqué, le Conseil annonce qu'il continuera de suivre de près l'évolution de la conjoncture et de fonder ses décisions, réunion par réunion, sur la base des données les plus actualisées.



### Accélération de la croissance économique à 4,6% en 2025

Lors de cette session, tenue le mardi 23 septembre à Rabat, Bank Al-Maghrib a annoncé qu'elle s'attend à une accélération de la croissance économique de 3,8% en 2024 à 4,6% cette année, et sur une consolidation à 4,4% en 2026.

D'après les projections de l'institution publique, la valeur ajoutée agricole ressortirait en hausse de 5% cette année, tenant compte d'une récolte céréalière de 41,3 millions de quintaux (MQx), puis de 3,2% en 2026, sous l'hypothèse d'une production de 50MQx.

Concernant les secteurs non agricoles, et à la faveur notamment de la forte dynamique de l'investissement dans les infrastructures, BAM estime que leur croissance avoisinerait 4,5% en 2025 et en 2026.

« Pour les comptes extérieurs, la dynamique des échanges se poursuivrait à moyen terme, l'impact des récentes mesures tarifaires américaines devant demeurer faible », a poursuivi la Banque

centrale qui prévoit une hausse de 6,2% des exportations de biens en 2025 puis de 9,4% en 2026 et un accroissement de 7,4% des importations en 2025 (7,1% en 2026).

De leur côté, les recettes de voyages maintiendraient leur performance, avec de nouvelles progressions de 11,3% cette année et de 4,8% l'année prochaine à 131,2 milliards, tandis que les transferts des MRE, après une quasi-stabilité attendue cette année devraient s'accroître de 4,8% en 2026 à 125,5 milliards, a par ailleurs relevé l'institution déduisant, dans ces conditions, que le déficit du compte courant resterait contenu, se situant autour de 2,3% du PIB en 2025 et de 2% en 2026, après 1,2% en 2024.

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), BAM pense que les recettes avoisineraient l'équivalent de 3,3% du PIB en 2025 et de 3,5% en 2026. « Au total, compte tenu des financements extérieurs prévus du Trésor, les avoirs officiels de réserve de Bank Al-Maghrib continueraient de se renforcer pour atteindre 418 milliards de dirhams à fin 2025 et 434,5 mil-

liards à fin 2026, des niveaux équivalents à 5 mois et demi d'importations de biens et services », a-t-elle estimé.

Des projections sur les conditions monétaires, il ressort que le déficit de liquidité devrait s'alléger à 115,3 milliards de dirhams à fin 2025, mais se creuserait à nouveau à 133 milliards en 2026, tiré par la hausse de la circulation fiduciaire.

Enfin, sur le volet des finances publiques, « les projections de Bank Al-Maghrib tablent sur un déficit budgétaire, hors produit de cession des participations de l'Etat, stable à 3,9% du PIB cette année et en atténuation à 3,4% en 2026 ».

Alain Bouthry

### Banque digitale : Revolut manifeste son intérêt pour le marché marocain

La néobanque britannique Revolut a exprimé son intérêt pour le marché marocain, a indiqué, mardi à Rabat, le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri.

Revolut, présente dans plusieurs pays à travers le monde, avait été reçue en juin dernier par la Direction générale de BAM, a rappelé M. Jouahri lors d'un point de presse tenu à l'issue de la 3ème réunion trimestrielle de 2025 du Conseil de BAM.

"Le Conseil d'administration de la banque digitale britannique envisage de se rendre à Rabat en octobre afin de présenter ses projets", a-t-il fait savoir.

Dans ce sillage, M. Jouahri a souligné que l'octroi d'un agrément bancaire au Maroc repose sur plusieurs critères, notamment le projet industriel, la valeur ajoutée, l'expérience et le respect de l'équilibre global du marché. "Nous ne pouvons pas permettre à un nouvel acteur de déstabiliser le marché", a-t-il dit.

Le wali de BAM a également noté que, dans plusieurs pays, l'agrément accordé à Revolut a été limité à certaines activités, insistant sur le fait que Bank Al-Maghrib adoptera une approche similaire, adaptée aux spécificités nationales, rapporte la MAP.

Et de soutenir: "Lorsqu'un opérateur sollicite un agrément, nous examinons son projet, sa technicité, et son apport pour l'économie nationale, tout en se penchant sur le profil des fondateurs".

L'échange avec Revolut avait porté notamment sur le système financier marocain, la réglementation marocaine par rapport à l'agrément financier international et la lutte contre le blanchiment d'argent, a détaillé M. Jouahri.

## Delta Holding : Le RNPG en baisse de 12% à fin juin 2025

Le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) de Delta Holding s'est établi à 125 millions de dirhams (MDH) à fin juin 2025, contre 142 MDH à fin juin 2024, soit une baisse de 12%.

Le résultat net social a, quant à lui, progressé de 88% pour s'établir à 312 MDH à fin juin 2025, contre 166 MDH une année auparavant, indique Delta Holding dans une communication financière.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,33 milliard de dirhams (MMDH) au premier semestre (S1) de 2025, contre 1,37 MMDH une année auparavant, traduisant une baisse de 3%, précise la même source.

Pour sa part, le résultat d'exploitation consolidé

a atteint 193 MDH, enregistrant une croissance de 14% par rapport à juin 2024. Le résultat du premier semestre 2024 intégrait la plus-value de cession de la participation du Groupe dans la société ISOSIGN. Retraité de cet élément non courant, le RNPG ressort en amélioration de 20% par rapport à la même période en 2024, précise le communiqué.

De son côté, l'endettement financier a connu une nette amélioration avec une réduction de 56% au niveau des comptes consolidés et de 2% au niveau des comptes sociaux.

Ainsi, le carnet de commandes restant à exécuter s'est établi à 3,199 MMDH au S1-2025, soit une couverture d'environ 11 mois de chiffre d'affaires.

## AMMC : Enregistrement de la société "AXIOM CORP" en qualité de CIF

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé, mardi, l'enregistrement, en date du 16 septembre 2025, de la société "AXIOM CORP" pour exercer les activités de conseil en investissement financier relevant de la catégorie n°2 prévues à l'article 2 de la circulaire de l'AMMC n°01/20 relative aux Conseillers en investissement financier (CIF).

Ces activités portent sur le conseil et l'assistance en matière de

gestion financière et d'ingénierie financière pour le compte des organismes ou des personnes morales faisant appel public à l'épargne, ainsi que le conseil à l'occasion des opérations d'appel public à l'épargne, indique l'AMMC sur son site web.

Il s'agit aussi du conseil des sociétés en matière d'introduction en bourse et leur accompagnement après ladite introduction, ajoute la même source.

# L'accélération des investissements verts des pays du Golfe dans la région MENA au centre d'une rencontre à Salé

Les mécanismes à même d'accélérer et d'orienter l'afflux des investissements verts des pays du Golfe vers des projets de développement durable et de transition énergétique dans la région de Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ont été au centre d'une rencontre organisée, mardi à Salé, par le Policy Center for the New South (PCNS).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la deuxième édition du cycle de panels de l'Initiative "Rihla", initiée par le PCNS en partenariat avec l'Imal Initiative for Climate & Development et la "Bourse & Bazaar Foundation", avec l'objectif de dégager des propositions concrètes pour mobiliser les ressources du Golfe, faciliter les partenariats transfrontaliers dans les domaines des énergies renouvelables et de l'industrie

verte, et renforcer l'attractivité des projets sur les marchés.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de l'Imal Initiative for Climate & Development, Iskander Erzini Veranoit, a mis l'accent sur l'importance de la coordination au niveau régional en tant que levier permettant de tirer parti des vastes opportunités de croissance offertes par l'économie de l'énergie propre.

Soulignant la portée symbolique de la tenue de cette rencontre au Maroc, il a relevé que le Golfe et l'Afrique du Nord sont unis par des liens profonds à même de favoriser l'élargissement des perspectives de coopération entre les deux zones, rapporte la MAP.

Pour sa part, le directeur de la recherche et des programmes, à la "Bourse & Bazaar Foundation", Mehran Haghi-

rian, a affirmé que l'Initiative "Rihla" constitue un cadre pratique pour élargir le financement climatique dans le Sud global, sur la base d'une transition verte et équitable, mettant en exergue le rôle croissant des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en tant qu'acteurs d'investissement clés dans l'accompagnement du changement énergétique.

De son côté, le chercheur en politiques climatiques au Centre de politiques environnementales de l'Imperial College London, Ahmed Al Jameel, a souligné la nécessité d'orienter les investissements vers une croissance inclusive et génératrice de valeur ajoutée au niveau local et d'emplois verts.

De même, les autres interventions ont mis en lumière la pertinence de simplifier les cadres réglementaires et

d'harmoniser les standards dans la région MENA afin de renforcer l'attractivité des projets et d'élargir l'accès aux financements climatiques internationaux, en adoptant des instruments financiers innovants et en développant les marchés des obligations et sukuk.

Les participants ont aussi mis en relief l'importance de constituer des portefeuilles de projets bancaires dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert, de l'efficacité énergétique et de l'agriculture durable, ainsi que de renforcer les capacités et d'améliorer la qualité des données afin de permettre une évaluation plus précise des risques et d'accélérer la transition vers une économie verte, inclusive et durable.

# Les recettes fiscales progressent de 15,1% à fin août 2025

Les recettes fiscales ont atteint plus de 224,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2025, en hausse de 15,1% comparativement à la même période un an auparavant, selon le ministère de l'Economie et des Finances.

Ces recettes ont affiché un taux de réalisation de 70,1% par rapport aux prévisions de la loi de Finances (LF) 2025, précise le ministère dans son rapport mensuel sur la Situation des charges et ressources du Trésor (SCRT).

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales (CT), ont augmenté de 4,4 MMDH, pour atteindre 16,2 MMDH, reflétant ainsi l'effort soutenu de l'Etat en matière d'apurement du crédit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'impôt sur les sociétés (IS) a enregistré un taux de réalisation de 78,7% et une progression notable

de 13,7 MMDH, soit une hausse de 31,3%, portée par une importante augmentation du complément de régularisation, qui a progressé de 6,9 MMDH (+53,8%), pour atteindre un niveau record de 19,6 MMDH, ainsi que sur les deux premiers acomptes, totalisant une amélioration de 7,2 MMDH.

Par ailleurs, les restitutions au titre de cet impôt ont presque doublé, passant de 1,7 MMDH un an auparavant, à 3,1 MMDH à fin août 2025, rapporte la MAP.

Quant à l'impôt sur le revenu (IR), il a progressé de 7,2 MMDH (+18,3%) avec un taux de réalisation de 77%. Cette performance est attribuable principalement à la régularisation fiscale volontaire, qui a généré 3,8 MMDH de recettes à fin janvier 2025, ainsi qu'aux augmentations de 2 MMDH des recettes issues de l'action de l'administration fiscale et de 445 millions de dirhams (MDH) de l'IR

sur les salaires.

S'agissant de la TVA, les recettes ont augmenté de 4,9 MMDH (+8,3%), avec un taux de réalisation de 64,1%, attribuable à la hausse des recettes au titre de la TVA à l'importation de 2,7 MMDH (+7,2%) et de la TVA à l'intérieur de 2,2 MMDH (+10,2%). Et de souligner que les remboursements et restitutions en matière de TVA (non compris la part des CT) ont atteint 8,4 MMDH, contre 6,6 MMDH à fin août 2024 ;

Les taxes intérieures de consommation (TIC) ont, quant à elles, affiché un taux de réalisation de 70,5% et une hausse de 3,3 MMDH (+14,6%), tirée principalement par l'augmentation des recettes des TIC sur les produits énergétiques de 2,2 MMDH (+18,3%). Cette évolution est attribuable notamment à la suppression, dans le cadre de la LF 2025, de l'exonération des TIC sur les

houilles et le fioul lourd utilisés pour la production de l'énergie électrique, ainsi qu'à l'augmentation des quotités appliquées à ces produits, aux huiles lubrifiantes et aux bitumes.

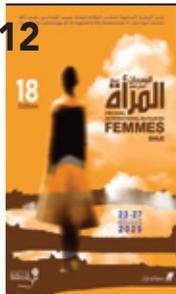
Les recettes issues des droits de douane ont baissé de 1,2 MMDH (-9,8%) avec un taux de réalisation de 51,2%. Ce recul s'explique par la suppression, en 2025, du droit d'importation applicable notamment aux bovins et aux ovins.

En revanche, les droits d'enregistrement et de timbre ont connu une progression de 956 MDH (+6,7%) avec un taux de réalisation de 70,5%, suite notamment à l'augmentation des droits d'enregistrement (+462 MDH, +5,8%) et des droits de timbre (+312 MDH, +14%).

Les recettes non fiscales se sont, pour leur part, établies à 30,2 MMDH à fin août 2025, contre 29,59 MMDH une année auparavant,

enregistrant une hausse de 650 MDH (+2,2%). Ces recettes comprennent 11,8 MMDH en provenance des établissements et entreprises publics (EEP), dont près de 4 MMDH versés par Bank Al-Maghrib (BAM), 4,4 MMDH par l'Office chérifien des phosphates (OCP) et 2,5 MMDH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), 3,8 MMDH au titre des mécanismes de financements innovants et 12 MMDH au titre des produits divers des ministères.

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Economie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la LF avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.



## Projection en compétition officielle du film documentaire "Ana+Yek"

**Art & culture**

Le film documentaire "Ana+Yek" de ses réalisatrices Zohra Benhammou et Romy Mana a été projeté, mardi au cinéma Hollywood à Salé, en ouverture de la compétition officielle du film documentaire de la 18<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS).

Sortie en 2024, cette œuvre cinématographique raconte l'histoire de deux sœurs jumelles belgo-marocaines, Zohra et Sanaa, partageant le même toit bruxellois et la même culture marocaine mais qui opèrent des choix de vie différents. Au moment où Zohra se détache progressivement de certaines traditions, Sanaa s'en rapproche de plus en plus.

Pendant 85 min, le film retrace l'évolution de leur relation en dévoilant comment la quête spirituelle de Sanaa fait évoluer les liens entre les deux sœurs avec un focus sur leur volonté à continuer à se comprendre malgré leurs visions du monde différentes.

Entre amour fraternel, différences culturelles et quête d'identité, le film emporte le public dans un voyage de compréhension mutuelle et de réconciliation.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur artistique du FIFFS Hicham Falah a souligné l'importance de la projection de ce



documentaire au Maroc.

"Ana+Yek" est un film personnel qui permet de nous rapprocher de la diaspora, notamment la nouvelle génération de Marocains du monde, et de leurs vécus", a-t-il indiqué, notant que ce genre de productions cinématographiques contribuent à l'enrichissement du cinéma marocain.

De son côté, la réalisatrice Zohra Benhammou a fait observer qu'elle vise, à travers ce film très

personnel dressant son portrait et celui de sa sœur, à véhiculer des messages forts relatifs à l'acceptation de la différence et à la réconciliation.

Rappelant ses origines et sa double culture, elle a indiqué que ce documentaire, fruit de plus de quatre ans de tournage, représente également une quête d'identité.

Outre "Ana+Yek", d'autres œuvres cinématographiques concourent dans la catégorie du film

documentaire, en l'occurrence "Aisha's Story" d'Elizabeth Vibert et Chen Wang (Canada), "Mother City" de Miki Redelinghuys et Pearlrie Joubert (Afrique du Sud), "Petit Rempart" d'Ève Duchemin (Belgique) et "Lumière de mes yeux" de Sophie Bredier (France).

Au programme de la 18<sup>ème</sup> édition du FIFFS figurent également une compétition officielle de longs métrages de fiction, outre les prix jeune public courts et longs métrages qui seront décernés aux films marocains concourant dans la catégorie "Fenêtre sur le film marocain".

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce festival, organisé du 22 au 27 septembre par l'Association Bouregreg, constitue l'occasion de soutenir les efforts visant à améliorer la condition des femmes, à changer les stéréotypes et à s'ouvrir aux expériences cinématographiques d'autres sociétés, ainsi qu'à échanger des expériences et des idées entre les cinéastes.

Au menu de cette édition figurent également des séminaires, des présentations d'ouvrages et des projections de films en plein air en partenariat avec la Commune de Salé, la Fondation de Salé pour la culture et les arts et l'Association Bouregreg.

## Hanan Motawie : *Le FIFFS, une plateforme pour encourager l'excellence au féminin dans le cinéma*



Le Festival international du film de femmes (FIFFS) se veut une plateforme idoine à même d'encourager les femmes à poursuivre leur parcours sur la voie de l'excellence, particulièrement dans le domaine du 7<sup>e</sup> art, a affirmé, mardi à Salé, l'actrice égyptienne Hanan Motawie.

S'exprimant lors d'une conférence de presse dédiée à la célébration des femmes honorées lors de la 18<sup>ème</sup> édition de ce festival, l'actrice égyptienne s'est dite fière de sa participation à ce rendez-vous culturel qui constitue une belle opportunité pour échanger les points de vue et les expériences dans le domaine du cinéma, de la télévision et du théâtre.

Intervenant à cette même occasion, la journaliste marocaine Sabah Bendaoud a, de son côté, fait part de sa joie

d'être honorée lors de ce festival devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour s'ouvrir aux expériences cinématographiques d'autres sociétés, notamment celles axées sur les femmes et leurs droits.

Elle a, dans ce même sens, indiqué que "le cinéma ne se veut uniquement pas l'un des meilleurs outils de réflexion au sein des sociétés mais constitue, bel et bien, un levier important d'intégration culturelle".

Pour sa part, l'actrice marocaine Farah El Fassi a souligné que ce festival se veut une opportunité pour mettre en avant le rôle de la femme marocaine dans le domaine de la culture, faisant part de sa fierté de l'hommage qui lui avait été rendu à l'occasion de ce festival.

"Cet hommage est une grande responsabilité et une fierté m'incitant à redoubler d'efforts pour incarner des rôles porteurs de messages humains, nobles et pertinents", a-t-elle dit.

De son côté, l'actrice marocaine Souad Nejjar s'est dite heureuse et fière de cet hommage qui lui a été rendu, représentant, pour elle, "un moment exceptionnel qui vient consacrer un long parcours artistique".

"Cette distinction se veut une reconnaissance des efforts que je n'ai cessé de consentir en faveur de la scène cinématographique et culturelle marocaine", a conclu Mme Nejjar lors de son intervention à cette conférence de presse, tenue en présence de nombreuses personnalités du monde des arts, de la culture et des médias.

# Le Maroc invité d'honneur du 41<sup>ème</sup> Festival du film méditerranéen d'Alexandrie

Le Maroc sera l'invité d'honneur lors de la 41<sup>e</sup> édition du Festival du film méditerranéen d'Alexandrie, prévue du 2 au 6 octobre prochain.

Au total 131 films représentant 46 pays seront en lice dans le cadre de huit compétitions, dont sept compétitions pour les films et une compétition pour le scénario, ont précisé mardi les organisateurs lors d'une conférence de presse.

Le directeur de cet événement culturel, Samir Farag, a indiqué que cette édition vise à renforcer la position de la ville d'Alexandrie en tant que centre méditerranéen de l'art et de la culture.

Au programme de cette édition figurent notamment des compétitions de longs et courts métrages, cinéma pour enfants et films de fiction égyptien.

Cette 41<sup>e</sup> édition rendra hommage à de grandes stars telles que Ferdous Abdel Hamid, Riad El Khouly, Nasser Mezdaoui, ainsi qu'à d'autres figures du cinéma marocain, tunisien et français.



Des ateliers et des master class seront également organisés dans divers domaines tels que la photographie, la réalisation, ainsi que l'avenir du ci-

néma à l'ère de l'intelligence artificielle. Ces sessions seront animées par des experts égyptiens et étrangers.

## Bouillon de culture

### Spectacle de Gad Elmaleh

Prévu initialement le dimanche 28 septembre au Complexe Mohammed V de Casablanca, le spectacle de Gad Elmaleh a été reporté au lendemain, soit le lundi 29 septembre à 20h.

Les spectacles prévus les 25, 26 et 27 septembre restent eux inchangés.

Ce report est imposé par le match du Wydad Athletic Club qui se tiendra dimanche au Complexe sportif Mohammed V, indique un communiqué des organisateurs qui expliquent que ce changement vise à garantir la bonne tenue, tant au niveau de l'organisation que de la sécurité des deux événements.

La production tient à assurer que les billets pour le spectacle du dimanche seront valables pour le nouveau rendez-vous du lundi 29 septembre à 20h. Les spectateurs qui ne pourront pas se rendre disponibles pour cette nouvelle date seront intégralement remboursés, précise-t-on.

Gad Elmaleh et l'ensemble de l'équipe de production s'excusent pleinement de la gêne occasionnée par ce report hors de leur volonté, mais se réjouissent d'offrir au public quatre soirées placées sous le signe du rire.

# Claudia Cardinale, icône du cinéma italien, est décédée à l'âge de 87 ans

Légende du cinéma italien, l'actrice Claudia Cardinale, qui fut la muse des plus grands réalisateurs et l'incarnation d'une indomptable beauté, est morte mardi en France à l'âge de 87 ans.

Italienne naturalisée française, Claudia Cardinale est décédée "auprès de ses enfants" à Nemours, en région parisienne, où elle habitait, a annoncé son agent Laurent Savry à l'AFP dans la soirée de mardi, sans préciser les causes de son décès.

L'actrice, qui avait tourné avec les plus grands dont Luchino Visconti, Federico Fellini, Richard Brooks, Henri Verneuil ou encore Sergio Leone, "nous laisse l'héritage d'une femme libre et inspirée tant dans son parcours de femme que d'artiste", a indiqué M. Savry dans un message transmis à l'AFP.

La date et le lieu de ses obsèques n'ont pas encore été fixés, a-t-il ajouté.

"Claudia Cardinale incarnait une liberté, un regard, un talent ajoutant aux oeuvres des plus grands, de Rome à Hollywood, et Paris, qu'elle choisit comme patrie", a écrit le président français Emmanuel Macron sur X.

Pour Rachida Dati, la ministre de la Culture sortante, cette "Française de coeur" incarna "avec éclat la liberté, la force et l'élégance".

Le ministre italien de la Culture Alessandro Giuli a quant à lui rendu hommage à l'une "des plus grandes actrices italiennes de tous les temps". "Incarnation

d'une grâce toute italienne et d'une beauté particulière, elle a participé au cours de sa longue carrière à plus de 150 films, dont certains sont considérés comme des chefs-d'œuvre du cinéma d'auteur", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Inoubliable dans "Le guépard", "Il était une fois dans l'ouest" ou encore "Huit et demi", Claudia Cardinale était l'une des actrices les plus emblématiques du cinéma italien avec Gina Lollobrigida et Sophia Loren.

Elle a joué dans le meilleur du renouveau italien (Bolognini, Zurlini, Squitieri), brillé à Hollywood (Edwards, Brooks, Leone), en France (Broca, Verneuil) et même en Allemagne avec Werner Herzog.

Née à La Goulette, près de Tunis, le 15 avril 1938, d'une mère française et d'un père sicilien, elle remporte par hasard à 17 ans un concours de beauté auquel elle ne s'était pas présentée.

"La plus belle italienne de Tunis" voit sa vie basculer et est invitée à la Mostra de Venise, où le monde du cinéma se l'arrache.

- "Angelica n'ouvrira plus le bal" -

Elle tourne à 22 ans dans "Rocco et ses frères" (1960) de Luchino Visconti, qui lui donnera quelques années plus tard l'un de ses plus grands rôles dans "Le guépard", aux côtés d'Alain Delon et Burt Lancaster, en 1963.

La même année sort un autre chef-



d'oeuvre du cinéma italien, "Huit et demi", de Fellini, dans lequel elle incarne la muse du personnage principal, réalisateur. Claudia Cardinale fut souvent comparée à Brigitte Bardot. "CC" la brune et "BB" la blonde tourneront un film ensemble, les "Pétroleuses" (1971).

Elle réussit aussi sa carrière américaine, tournant dans "La panthère rose" de Blake Edwards (1963) et "Les professionnels" avec Burt Lancaster, et sera récompensée d'un Lion d'Or à Venise en 1993 et d'un Ours d'Or à Berlin en 2002.

"La fille à la valise est partie, l'Angelica du Guépard n'ouvrira plus le bal", a réagi Gilles Jacob, ancien président du Festival de Cannes, auprès de l'AFP.

"Elle était belle, simple, sans histoire, mais quand la caméra tournait, elle s'illuminait d'un sourire et d'un regard affectueux que soulignait sa voix rauque. Les grands l'ont magnifiée, elle les a servis et nous, nous avons aimé tendrement cette tendre personne."

Claudia Cardinale a eu deux enfants: Patrick, né en 1958 à la suite d'un viol et dont l'existence a longtemps été cachée pour protéger sa carrière. Puis une fille, Claudia, née en 1979 et issue de sa relation avec le réalisateur Pasquale Squitieri.

Avec cette dernière, elle avait créé la Fondazione Claudia Cardinale, lieu d'accueil et de promotion des jeunes artistes situé à Nemours.



## Trump lance une attaque désinhibée contre l'ONU et l'Europe



**D**onald Trump a lancé mardi une attaque en règle contre l'ONU et l'Europe, mettant en avant sa vision anti-immigration et climatocritique, et opéré un revirement majeur en estimant que l'Ukraine pouvait gagner la guerre contre la Russie.

En 2018, le discours plein de vantardise du président américain avait suscité des rires parmi les délégués réunis pour l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

Cette fois-ci, c'est dans un silence presque complet que le milliardaire de 79 ans a assuré qu'il méritait un prix Nobel pour avoir mis fin à "sept guerres", en faisant une liste hétéroclite de conflits pour certains déjà anciens.

Ce "n'est possible que si vous arrêtez (le) conflit" à Gaza, a réagi par la suite le président

français, Emmanuel Macron.

La plupart des dirigeants occidentaux n'ont plus le cœur à rire depuis le retour au pouvoir du républicain, dont les assauts protectionnistes et nationalistes secouent le monde entier.

Un diplomate européen a estimé auprès de l'AFP qu'après ce discours, "les Européens devraient s'inquiéter de futures ingérences américaines dans (leurs) affaires intérieures".

"Quel est le but des Nations unies?" Le président américain a reproché à l'ONU de ne pas l'avoir aidé dans ses entreprises de médiation.

"Les deux choses que j'ai eues des Nations unies, c'est un escalier mécanique défaillant et un téléprompteur défaillant", a-t-il ironisé, en référence à des problèmes techniques lors de son arrivée.

Cela n'a guère fait sourire la Maison Blanche,

qui a appelé à "renvoyer immédiatement" toute personne susceptible d'avoir provoqué l'arrêt intempestif de cet escalier mécanique.

Donald Trump, qui a lancé une grande opération d'expulsions d'immigrés en situation irrégulière, a reproché à l'ONU de "financer une attaque contre les pays occidentaux et leurs frontières" avec ses programmes d'aide aux migrants.

"Il est temps de mettre fin à l'expérimentation ratée des frontières ouvertes (...) Vos pays vont en enfer!" a-t-il déclaré.

Il a aussi attaqué les pays européens pour leurs politiques de soutien aux énergies renouvelables, affirmant que le changement climatique était la "plus grande arnaque" jamais vue.

Passant assez rapidement sur les conflits qui ensanglantent la planète, il a déclaré que la reconnaissance d'un Etat de Palestine constituerait une "récompense" pour les "atrocités" commises par le Hamas, après que la France s'est ajoutée à quelque 150 pays s'inscrivant déjà dans ce mouvement historique.

Pour le président français cependant, qui s'est entretenu avec Donald Trump, la solution militaire "ne fonctionne pas" pour vaincre le Hamas à Gaza.

Le président américain s'est aussi entretenu avec les dirigeants de plusieurs pays musulmans (Qatar, Arabie saoudite, Indonésie, Turquie, Pakistan, Egypte, Emirats arabes unis et Jordanie).

"Ce fut une réunion très fructueuse avec tous les grands acteurs, à l'exception d'Israël. Mais cela viendra ensuite", a-t-il déclaré, émettant l'espoir de "trouver une solution pour Gaza".

Mais c'est sur l'Ukraine que l'imprévisible président a pris tout le monde de court, après avoir reproché à l'Inde et à la Chine d'être "les premiers soutiens financiers" de la machine de

guerre russe en Ukraine.

A l'issue d'une rencontre avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, il a estimé que Kiev pourrait "regagner son territoire dans sa forme originelle et peut-être même aller plus loin" face à la Russie.

"Cela fait trois ans et demi que la Russie mène sans direction claire une guerre qu'une Vraie Puissance Militaire aurait remportée en moins d'une semaine", a écrit le président américain sur son réseau Truth Social, estimant que les pays de Vladimir Poutine "ressemblaient beaucoup à un +tigre de papier+".

Il a aussi jugé que les pays de l'Otan devraient abattre les appareils russes violant leur espace aérien, après trois incursions de drones ou avions de combat russes sur le territoire de l'Alliance en moins de deux semaines.

S'exprimant peu après, le président ukrainien s'est satisfait de ce "grand tournant". Il a aussi estimé que la Chine pourrait, si elle le voulait, contraindre la Russie à mettre fin à la guerre en Ukraine.

Ce conflit a dominé une session ministérielle du Conseil de sécurité, lors de laquelle le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a affirmé que cette "guerre ne peut se terminer militairement".

"Elle se terminera à la table des négociations. C'est là que cette guerre prendra fin", a-t-il dit.

Plus tôt mardi, s'exprimant avant Donald Trump, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait tenté de promouvoir une conception diamétralement opposée de l'ordre mondial, appelant à réaffirmer "l'impératif du droit international", "la centralité du multilatéralisme" et "renforcer la justice et les droits humains".

## Journée historique pour la Palestine à l'ONU

**C'**était en effet une journée historique qu'a connue la conférence des Nations unies à New York, marquée par une série de reconnaissances de l'Etat de Palestine depuis la tribune de l'organisation. Les plus symboliques restent bien sûr celles française et britannique, compte tenu du rôle particulier qu'ont joué Londres et Paris en tant qu'anciennes puissances coloniales, notamment la responsabilité historique du Royaume-Uni dans la division et les drames que vit le peuple palestinien depuis quatre-vingts ans : expulsions, colonisation et massacres qui se poursuivent encore aujourd'hui. Cette démarche, à laquelle se sont associés de nombreux pays, vise à accentuer la pression sur Israël pour mettre fin à la guerre à Gaza, dans le cadre d'une initiative historique dont la portée reste toutefois essentiellement symbolique.

A cette occasion, le président français Emmanuel Macron a déclaré, en ouvrant les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, dominés cette année par la guerre à Gaza :

« La France reconnaît aujourd'hui l'Etat de Palestine... pour la paix entre le peuple israélien et le peuple palestinien ».

Et d'ajouter : « Il est temps d'arrêter la guerre et les bombardements à Gaza, les massacres et l'exode des populations... Il est temps pour la paix, car nous sommes sur le point de devenir incapables de la réaliser ».

Le même jour, la Belgique, le Luxembourg, Malte, Monaco et Andorre ont pris la même décision en reconnaissant officiellement l'Etat de Palestine. Israël et son allié américain ont vive-

ment dénoncé cette vague de reconnaissances, précédée dimanche dernier par des démarches similaires de la part du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et du Portugal.

L'initiative lancée conjointement par la France et l'Arabie saoudite sur l'avenir de la solution à deux Etats est le fruit de plusieurs mois d'efforts diplomatiques pour rallier le plus grand nombre possible de pays et dessiner une feuille de route pour la paix. Elle a permis l'adoption, à une écrasante majorité à l'Assemblée générale de l'ONU, d'un texte favorable à la création d'un Etat palestinien, mais excluant le Hamas de son gouvernement – condition à laquelle tiennent les capitales occidentales. Une condition avant tout de principe, dans la mesure où le Hamas, depuis les accords d'Oslo, s'est toujours opposé à la solution à deux Etats et a tenté de la faire échouer par des attentats à l'époque.

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a prononcé son discours en visioconférence, les autorités américaines lui ayant refusé un visa d'entrée. Il a, à son tour, affirmé que le Hamas n'aurait aucun rôle à jouer dans le futur gouvernement palestinien.

Aujourd'hui, plus de 150 pays sur les 193 membres de l'ONU reconnaissent l'Etat de Palestine. Mais celui-ci conserve pour l'instant son statut d'« observateur », en raison du véto américain.

Certains estiment que cette reconnaissance restera symbolique et qu'elle ne résoudra pas les problèmes des Palestiniens, victimes de massacres à Gaza et de politiques d'expulsion et de colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem. Cependant, cette vague de reconnaissances, no-

tamment de pays occidentaux influents comme la France et le Royaume-Uni, pourrait ouvrir la voie à des sanctions, à davantage de pression et même à un isolement d'Israël. Ce qui contribuerait à freiner les souffrances du peuple palestinien et à l'aider à recouvrer ses droits, tout en mettant les Etats-Unis dans l'embarras, eux qui continuent de soutenir la politique d'extermination menée par le gouvernement israélien d'extrême droite.

Le débat que connaît la France illustre bien cette évolution des positions : la majorité de la gauche et du centre soutient la décision du président français, tandis que l'extrême droite et une partie des conservateurs appuient la politique de Benjamin Netanyahu et sa guerre d'anéantissement.

Après cet effort diplomatique et historique pour la reconnaissance des droits palestiniens, vient désormais le temps de changer concrètement la réalité sur le terrain, d'arrêter la guerre et la colonisation. L'initiative américaine à New York, avec l'appui de certains pays arabes et musulmans directement concernés, peut représenter une lueur d'espoir pour mettre un terme à cette tragédie. D'autant qu'Israël, en attaquant cinq pays de la région dont le Qatar, a mis ses alliés de Washington – en particulier ceux qui ont signé les accords d'Abraham – dans une position délicate, tant sur le plan officiel que populaire. Ce débordement israélien, rendu possible par le soutien inconditionnel de l'administration américaine, pourrait pousser ces alliés régionaux à rechercher de nouvelles alliances.

Paris – Youssef Lahlali

## Avis de remerciements



Suite au décès de Benmansour Abdellah, survenu le 6 septembre 2025, la famille Benmansour, l'épouse du défunt Karima, ses fils Zakaria, Kawtar et Leïla, ses frères Mohamed et Majid, ses sœurs Fatimazahra, Nadia et Latifa, tiennent à remercier vivement tous ceux et celles qui se sont associés à leur deuil.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 37/2025/INV  
« Séance publique »

Le 17/10/2025 à 10H00 , il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 37/2025/INV pour :

Objet	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement Prévisoire
ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DE 21 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE SOUSS MASSA	120204,00 Dhs TTC (cent vingt mille deux cent quatre Dirhams)	2000,00 Dhs (deux mille Dirhams)

➤ Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée)

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

**N° 6335/PA**



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 39/2025/INV  
« Séance publique »

Le 17/10/2025 à 12H00 , il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 39/2025/INV pour :

Objet	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement Prévisoire
ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DES LYCEES QUALIFIANTS AOULOZ À CT AOULOZ, ARGANE À CT ARGANE ET TABARI À CT LAGFIFAT RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE SOUSS MASSA	50400,00 Dhs TTC (cinquante mille quatre cent Dirhams)	1000,00 Dhs (mille Dirhams)

➤ Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée)

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

**N° 6337/PA**



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 38/2025/INV  
« Séance publique »

Le 17/10/2025 à 11H00 , il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 38/2025/INV pour :

Objet	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement Prévisoire
ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLÔTURES AUX 21 ÉCOLES PRIMAIRES ET DES BLOCS SANITAIRES AUX 13 ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE SOUSS MASSA	50400,00 Dhs TTC (cinquante mille quatre cent Dirhams)	1000,00 Dhs (mille Dirhams)

➤ Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée)

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

**N° 6336/PA**



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأولي والثانوي

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة سوس ماسة  
الجهة المغربية للتربية والتكوين

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بطنجة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 40/2025/INV  
« Séance publique »

Le 17/10/2025 à 12H30 , il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 40/2025/INV pour :

Objet	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement Prévisoire
ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLÔTURES AUX 21 ÉCOLES PRIMAIRES ET DES BLOCS SANITAIRES AUX 13 ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE SOUSS MASSA	131400,00 Dhs TTC (cent trente et un mille quatre cent Dirhams)	2000,00 Dhs (deux mille Dirhams)

➤ Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée)

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

**N° 6338/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MADIOUNA  
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE TECHNIQUE



**AVIS DE DEPOT**

Le président de la commune de Sidi Hajjaj oued Hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un Salle de Sport sis : N° 34 Bloc 09 Sidi Hajjaj oued Hassar province Madiouna TF N° : 14702/C\_5496/C, Au nom de Mr **ABBES BABA**.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 6339/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CERCLE AIT DAOUD  
CAIDAT DE BIZDAD  
COMMUNE EZZAOUITTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :09 /2025**

Le 17 Septembre 2025 à 11h, il sera procédé dans les bureaux siège communal de la commune EZZAOUITTE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : **ACHAT ET POSE DES PLAQUES D'ÉNERGIE SOLAIRE POUR PUITTS DES DOUARS : AIT AU QUALI, TAGADIRTE ET TAGAOUAOUTE** Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams) 4 500,00 dhs L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (233.400,00dhs) Deux Cent Trente Trois Mille Quatre Cent dirhams 00cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation ; Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

N° 6340/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Constructions, Des Equipements Et Du Patrimoine  
Bureau Des Marchés

**Appel d'offres ouvert national simplifié « Au rabais ou à majoration » N° 22/INV/2025**

Le 06/10/2025, à 09h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à L'appel d'offres ouvert national simplifié « Au rabais ou à majoration » a pour objet: Travaux de construction de 2 espaces d'enseignement du préscolaire aux écoles : TALBANINE et IGUERFEROUANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 526 187,52 DH (Cinq Cent Vingt-Six Mille Cent Quatre-Vingt-Sept Dirhams 52 Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 6341/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Constructions, Des Equipements Et Du Patrimoine  
Bureau Des Marchés

**Appel d'offres ouvert international « Au Rabais ou à Majoration » N°23/INV/2025**

Le 23/10/2025, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à L'appel d'offres ouvert international « Au Rabais ou à Majoration » a pour objet Travaux de construction du lycée qualifiant TAMAZOUZT à la C.T. TAMAZOUZT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à : 200 000,00 DH

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 11 442 498,00 DH TTC (Onze Millions Quatre Cent Quarante-Deux Mille Quatre Cent Quatre-vingt-Dix-huit Dirhams 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6342/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 36/ INDH /2025**

Le 20/10/2025 à 09H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 A LA COMMUNE GUERS TILLALINE (DOUARS : AIT TIKERT ET BOUYNGAREF EST) AU CERCLE EERICH- PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **SIX CENT ONZE MILLE SEPT CENT VINGT QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (611 724,00 DIRHAMS).** T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de **DOUZE MILLE (12 000,00) DIRHAMS.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublic.gov.ma](http://www.marchéspublic.gov.ma) conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	5

N° 6343/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 37/INDH/2025**

Le 20/10/2025 à 10H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 A LA COMMUNE M MZIZEL AU DOUARTAMAGOURTE ET A LA COMMUNE ZAOUTE SIDI HAMZA AU DOUAR TAZROUFT LAKSSAR LKDIM) AU CERCLE ER-RICH- PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **SIX CENT ONZE MILLE SEPT CENT VINGT QUATRE DIRHAMS (611 724,00 DIRHAMS).** T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de **DOUZE MILLE (12 000,00 DHS) DIRHAMS.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublic.gov.ma](http://www.marchéspublic.gov.ma) conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

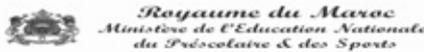
**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	5

N° 6344/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N° 26/DPSS/2025**  
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 06 octobre 2025 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRESCOLAIRE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
26/DPSS/2025	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRESCOLAIRE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE	2 000 000.00 (Deux millions Dirhams HT)	A partir de dix heures 00 min (10h 00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

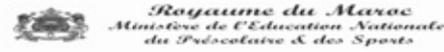
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Aucune visite des lieux n'est prévue.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 6345/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 27/DPSS/2025**  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 17 octobre 2025 à partir de dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE AL KHAUSSAE A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
27/DPSS/2025	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE AL KHAUSSAE A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE	5 833 000.00 (Cinq Million Huit Cent Trente Trois Mille Dirhams HT)	A partir de dix heures 30 min (10h 30min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Aucune visite des lieux n'est prévue.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 6346/PA

Etude de Maître HAM-MOUTI Driss  
Notaire  
Angle Bd Derfoufi et Rue  
Med Abdou Imm Saada  
Bloc C 2ème Etage  
N°1, Oujda  
Tel: 05.36.69.03.03 /  
fax: 08.08.52.10.33  
«ORIO PROMO» S.A.R.L  
Réduction du capital social  
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire en date du 08/09/2025, dont un original a été déposé au rang des minutes de Maître HAMMOUTI Driss, Notaire à Oujda, en date du 08/09/2025, les associés de la société à responsabilité limitée dénommée «ORIO PROMO» S.A.R.L, dont le siège est à Oujda, Rue El Mourabidine N° 9, ont décidé ce qui suit:  
-La réduction du capital social de 3.300.000,00 Dhs à 300.000,00 dhs, par annulation de 30.000 parts sociales de 100,00 dhs chacune, ladite annulation touchera tous les associés de la société au prorata des parts sociales détenues par chacun d'eux dans la société.  
-En conséquence, les articles 06 et 07 des statuts de la société ont été modifiés.  
-La refonte des statuts de la société.  
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe près le Tribunal de Commerce d'Oujda, sous N° 8124, en date du 22/09/2025.

N° 6348/PA

FiduExpress  
Cabinet de Travaux  
Comptables, Juridique  
& Fiscaux  
Aux termes d'un acte SSP du 19/09/2025 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: KAMASS S.A.R.L  
Siège Social: N°173 LOT AL FAJR RDC EL ALIA - MOHAMMEDIA  
Objet : ACTIVITES DES AGENT ET COURTIER D'ASSURANCES  
Capital Social : 100 000.00 DHS,  
gérance : Mme. KHADIJA KAMOUNI  
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 24/09/2025 sous les Numéros 1899 et 38431

N° 6349/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de  
la Communication  
Département  
de la Jeunesse  
DIRECTION  
PROVINCIALE IFRANE  
AVIS DE COMPLEMENT  
DE RAPPORT  
DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX  
N° 4/2025  
Il est porté à la connaissance du public que le complément de rapport l'appel d'offre ouvert simplifié sur offre de prix n°04/2025. Qui a pour objet: Achat de matériel de cuisine et de cantine pour les camps de vacances relevant de la direction provinciale du département de la jeunesse IFRANE et qui a paru aux

journaux libération le 20-21/09/2025 sous n° 10613 que:  
Les prospectus et documentation techniques DE TOUTS LES ARTICLES du bordereau des prix sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le 02 octobre 2025 à 16h30 contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante du 03 octobre 2025 à 10H00, au président de la commission d'appel d'offres. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « prospectus documentation techniques ».  
• Les prospectus et documentation techniques déposés ou reçus peuvent être retirés au plus tard le jour et avant l'heure fixés pour la séance d'ouverture des plis.  
• Le retrait des prospectus et documentation techniques fait l'objet d'une demande écrite et signée par le concurrent ou son représentant dûment habilité.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6350/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE N°  
09/BG/2025

Le 07/10/2025 à 10H ; Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 09/BG/2025 du 07/10/2025 à 10H, pour : ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT (PACHALIK SIDI BIBI , PACHALIK AIT AMIR A ; IERE ANNEXE ADMINISTRATIF DE BIOUGRA ; 2EME ANNEXE DE BIOUGRA , CAIDAT AIT WADRIM ET CAIDAT IDA OUGNIDIF PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :631920 .00 Dhs TTC (Six Cent trente - un Mille neuf cent vingt Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :12000, 00Dhs (douze Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma  
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province Chtouka Ait Baha, au plus tard le 06/10/2025 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6351/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE N°  
10/BG/2025

Le 09/10/2025 à 11H ; Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 10/BG/2025 du 09/10/2025 à 11H, pour : ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT (PACHALIK SIDI BIBI, PACHALIK AIT AMIRA ; IERE ANNEXE ADMINISTRATIF DE BIOUGRA ; 2EME ANNEXE DE BIOUGRA ; CAIDAT IDA OUGNIDIF ; CAIDAT AIT OUDRIM) PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :546240.00 Dhs TTC (Cinq Cent Quarante six Mille deux cent quarante Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10 000, 00Dhs (dix Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma  
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province Chtouka Ait Baha, au plus tard le 08/10/2025 à 16h30

(date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6352/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
MOULAY YACOUB  
COMMUNE AIN CHKEF  
DS/DATES/SMTP  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° : 14/CAC/2025

Le Mercredi 08 Octobre 2025 à 09H00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune AIN CHKEF, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°:14/CAC/2025 pour : L'ACHAT DE BACS A ORDURES MENAGERES AU PROFIT DE LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACOUB.  
Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent soixante six mille quatre cent dirhams (566 400,00 DHS TTC)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: onze mille dirhams (11 000,00DHS)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application de l'article 148 décret n° n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics., il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6353/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA  
DELEGATION DE LA  
PROMOTION  
NATIONALE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N°06/DPN/2025

Le 09/10/2025 à 10H 00 MN. Il sera procédé, au

siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à la salle de réunion n°02 ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix, pour :  
Location des engins pour le nettoieement, la propreté et l'éradication des points noirs à la Province Chtouka Ait Baha.  
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :792.000,00Dhs TTC (Sept Cent Quatre Vingt Douze-MilleDirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.800,00Dhs (Quinze Mille Huit Cent Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6354/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Primaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 28/DPSS/2025  
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 17 octobre 2025 à partir de onze heures 00 minutes (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE TAHA HCINE A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
28/DPSS/2025	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE TAHA HCINE A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE	7 500 000.00 (Sept Million Cinq Cent Mille dirhams)	A partir de onze heures 00 min (11h 00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Aucune visite des lieux n'est prévue.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 6347/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA PRO-  
TECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 134/2025/CHUIRC

Le 07 octobre 2025 à 09 H 15 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°134/2025/CHUIRC du 07 octobre 2025 pour : L'ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRE : (CIRES CÉRAMIQUES, PLATRES ET RESINES DE LABORATOIRE) POUR LE CENTRE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS DENTAIRE RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA (26 LOTS) - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Lot N°1 : CIRE ALLUWAX NON TOILEE  
Lot N°2 : CIRE ALLUWAX TOILEE.  
Lot N°3 : CIRE BLEUE INLAY WAX  
Lot N°4 : CIRE COLLANTE  
Lot N°5 : CIRE MOYCO  
Lot N°6 : CIRE ROSE  
Lot N°7 : COE CONFORT  
Lot N°8 : JEU DE DENTS PROTHÉTIQUE EN RESINE (ACRYLUX OU SIMILAIRE)  
Lot N°9 : MATERIAUX DE REBASAGE RESINEUX DIRECT SOFT LINER OU SIMILAIRE  
Lot N°10 : MECHE POUR LAMPE A ALCOOL DIAMÈTRE 2 CM  
Lot N°11 : PATE DE KERR VERTE  
Lot N°12 : PLAQUE THERMOFORMABLE 1,5 MM  
Lot N°13 : PLAQUETTE DE MONTAGE POUR ARTICULATEUR FAG QUICK MASTER™  
Lot N°14 : PLATRE DUR JAUNE OU BLEU  
Lot N°15 : PLATRE EXTRA DUR (TYPE GC STONE OU SIMILAIRE) (SACHET DE 18 KG)  
Lot N°16 : RESINE AUTOPOLYMERISABLE POUR PROVISoire POUdRE ET LIQUIDE TYPE UNIFAST® (GC) OU SIMILAIRE  
Lot N°17 : RESINE AUTOPOLYMERISABLE POUR PROVISoire TYPE PROTEMP IV (3M) OU SIMILAIRE  
Lot N°18 : RESINE CHEMOPOLYMERISABLE POUR REBASAGE définitif des prothèses acryliques (POUDRE+ LIQUIDE) de TYPE REBARON OU SIMILAIRE  
Lot N°19 : RESINE DE CONDITIONNEMENT TISSULAIRE SOFT LINER OU SIMILAIRE (BOITE CONTENANT LA BASE ET LE CATALYSEUR)  
Lot N°20 : RESINE PHOTOPOLYMERISABLE MANDIBULAIRE  
Lot N°21 : RESINE PHO-

**TOPOLYMERISABLE**  
MAXILLAIRE

Lot N°22 : RESINE RETARD TYPE COE-COMFORT OU SIMILAIRE  
Lot N°23 : RESINE RETARD TYPE DE FITT DE KERR OU SIMILAIRE  
POUR MISE EN CONDITION TISSULAIRE  
Lot N°24 : Résine rouge calcifiable sans résidus chétopolymerisable de TYPE PATTERN RESIN LS GC® OU SIMILAIRE  
Lot N°25 : STENTS (BOITE DE 250 G)  
Lot N°26 : VERNIS ISOLANT POUR PLATRE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:

Lot N°1 : 9 900,00 (neuf mille neuf cents dirhams)  
Lot N°2 : 3 000,00 (trois mille dirhams)  
Lot N°3 : 720,00 (sept cent vingt dirhams)  
Lot N°4 : 5 343,48 (cinq mille trois cent quarante-trois dirhams quarante-huit centimes)  
Lot N°5 : 30 240,00 (trente mille deux cent quarante dirhams)  
Lot N°6 : 15 360,00 (quinze mille trois cent soixante dirhams)  
Lot N°7 : 54 000,00 (cinquante-quatre mille dirhams)  
Lot N°8 : 36 000,00 (trente-six mille dirhams)  
Lot N°9 : 216 000,00 (deux cent seize mille dirhams)  
Lot N°10 : 480,00 (quatre cent quatre-vingts dirhams)  
Lot N°11 : 27 600,00 (vingt-sept mille six cents dirhams)  
Lot N°12 : 840,00 (huit cent quarante dirhams)  
Lot N°13 : 9 000,00 (neuf mille dirhams)  
Lot N°14 : 12 499,80 (douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingts centimes)  
Lot N°15 : 36 720,00 (trente-six mille sept cent vingt dirhams)  
Lot N°16 : 118 800,00 (cent dix-huit mille huit cents dirhams)  
Lot N°17 : 26 400,00 (vingt-six mille quatre cents dirhams)  
Lot N°18 : 62 400,00 (soixante-deux mille quatre cents dirhams)  
Lot N°19 : 216 000,00 (deux cent seize mille dirhams)  
Lot N°20 : 42 000,00 (quarante-deux mille dirhams)  
Lot N°21 : 42 000,00 (quarante-deux mille dirhams)  
Lot N°22 : 108 000,00 (cent huit mille dirhams)  
Lot N°23 : 96 000,00 (quatre-vingt-seize mille dirhams)  
Lot N°24 : 10 800,00 (dix mille huit cents dirhams)  
Lot N°25 : 5 400,00 (cinq mille quatre cents dirhams)  
Lot N°26 : 720,00 (sept cent vingt dirhams)

\* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation est composée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (pour chaque lot) et doit être déposée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 6355/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA PRO-  
TECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA

**AVIS D'APPEL**  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 122/2025/CHUIRC

Le 21/10/2025 à 09h 30min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°122/2025/CHUIRC du 21/10/2025

Pour : ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE POUR L'HOPITAL 20 AOÛT 1953 RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA-2.

Lot n°1: APPAREIL DE RETINOGRAPHIE ULTRA GRAND CHAMP POUR LE SERVICE D'OPHTHALMOLOGIE  
Lot n°2: AUTOCLAVE A VAPEUR VERTICALE  
Lot n°3: ECHOGRAPHIE PORTABLE POUR BLOC OPERATOIRE  
Lot n°4: LASER MULTIPOT POUR LA PANPHOTO COAGULATION RETINIENNE  
Lot n°5: MOTEUR ELECTRIQUE POUR ORL POUR OTOLOGIE ET RHINOLOGIE  
Lot n°6: RESPIRATEUR D'ANESTHESIE POUR NOUVEAU-NE, ENFANT ET ADULTE  
Lot n°7: RESPIRATEUR DE REANIMATION AVEC OPTION D'OXYGENOTHERAPIE A HAUTE DEBIT NASAL  
Lot n°8: SYSTEME DE LASER ND : YAG ET SLT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:

Lot n°1: 900 000,00 (Neuf cent mille dirhams)  
Lot n°2: 430 000,01 (Quatre cent trente mille dirhams cent centimes)  
Lot n°3: 150 000,00 (Cent cinquante mille dirhams)  
Lot n°4: 700 000,00 (Sept cent mille dirhams)  
Lot n°5: 1 200 000,00 (Un million deux cent mille dirhams)  
Lot n°6: 840 000,00 (Huit cent quarante mille dirhams)  
Lot n°7: 1 344 000,00 (Un million trois cent quarante-quatre mille dirhams)  
Lot n°8: 500 000,00 (Cinq cent mille dirhams)  
\* L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (Toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot n°1: 63 000,00 (Soixante-trois mille dirhams)  
Lot n°2: 30 100,01 (Trente mille cents dirhams et un centime)  
Lot n°3: 10 500,00 (Dix mille cinq cents dirhams)  
Lot n°4: 49 000,00 (Quarante-neuf mille dirhams)  
Lot n°5: 84 000,00 (Quatre-vingt-quatre mille dirhams)  
Lot n°6: 58 800,00 (Cinquante-huit mille huit cents dirhams)  
Lot n°7: 94 080,00 (Quatre-vingt-quatre mille quatre-vingts dirhams)  
Lot n°8: 35 000,00 (Trente-cinq mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation est composée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (pour chaque lot) et doit être déposée à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd (Service des Equipements et Fournitures) sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot n°1: 63 000,00 (Soixante-trois mille dirhams)  
Lot n°2: 30 100,01 (Trente mille cents dirhams et un centime)  
Lot n°3: 10 500,00 (Dix mille cinq cents dirhams)  
Lot n°4: 49 000,00 (Quarante-neuf mille dirhams)  
Lot n°5: 84 000,00 (Quatre-vingt-quatre mille dirhams)  
Lot n°6: 58 800,00 (Cinquante-huit mille huit cents dirhams)  
Lot n°7: 94 080,00 (Quatre-vingt-quatre mille quatre-vingts dirhams)  
Lot n°8: 35 000,00 (Trente-cinq mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**AVIS D'APPEL**  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 121/2025/CHUIRC

Le 21/10/2025 à 10 h 00 min il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°121/2025/CHUIRC du 21/10/2025 pour: ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : « CHIRURGIE » POUR L'HOPITAL IBN ROCHD RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA. - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Lot n°1: AFFUTEUSE DE COUTEAUX  
Lot n°2: Bistouri électrique monopolaire et bipolaire  
Lot n°3: ECLAIRAGE OPERATOIRE TYPE 2  
Lot n°4: MICROMOTEUR TYPE 1  
Lot n°5: MOTEUR CHIRURGICAL A CÂBLE ORTHOPÉDIQUE MODULAIRE  
Lot n°6: MOTEUR POUR CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE, TRAUMATOLOGIQUE ET DU SPORT TYPE 2  
Lot n°7: SCIE CHIRURGICALE OSCILLANTE  
Lot n°8: SCIE D'AUTOPSIE ASPIRANTE  
Lot n°9: STERNOTOME  
Lot n°10: TABLE BASCULANTE  
Lot n°11: TABLE D'OPERATION POUR NEUROCHIRURGIE  
Lot n°12: Table opératoire pour chirurgie traumatologique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:

Lot n°1: 85 000,00 (quatre-vingt-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°2: 2 700 000,00 (deux millions sept cents mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°3: 769 320,00 (sept cent soixante-neuf mille trois cent vingt dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°4: 216 000,00 (deux cent seize mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°5: 1 399 999,97 (un million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)  
Lot n°6: 966 002,40 (neuf cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-six dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°7: 42 000,00 (quarante-deux mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°8: 100 000,00 (cent mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°9: 166 200,00 (cent

soixante-six mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°10: 60 000,00 (soixante mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°11: 1 440 000,00 (un million quatre cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°12: 1 620 000,00 (un million six cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises)  
\* L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot n°2: 189 000,00 (cent quatre-vingt-neuf mille dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°3: 53 852,40 (cinquante-trois mille huit cent cinquante-deux dirhams quarante centimes toutes taxes comprises)  
Lot n°4: 15 120,00 (quinze mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°5: 97 999,97 (quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)  
Lot n°6: 67 620,17 (soixante-sept mille six cent vingt dirhams dix-sept centimes toutes taxes comprises)  
Lot n°9: 11 634,00 (onze mille six cent trente-quatre dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°11: 100 800,00 (cent mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)  
Lot n°12: 113 400,00 (cent treize mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

\* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation est composée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (CEDM) et les annexes N° 4 -5 et 6 dûment remplis (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 6357/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA PRO-  
TECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA PRO-  
TECTION SOCIALE  
CHU IBN ROCHD-  
CASABLANCA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION  
DRAA-TAFILALET  
PROVINCE  
D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE RISSANI  
COMMUNE  
D'ER-RISSANI  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié national  
Sur offres de prix  
N° 01 / 2025

Le 07/10/2025 à 13.00 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le président de la Commune d'ER-RISSANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres des prix n°01/2025 pour : Acquisition d'un véhicule pour ambulance au profit de la Commune d'ER-RISSANI en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille dirhams (240 000.00 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille huit cent dix dirhams (4800.00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune d'ER-RISSANI plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent quarante mille dirhams (340 000.00 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six mille huit cent dix dirhams (6800.00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

tifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres des prix n°02/2025 pour : Acquisition d'un véhicule de service au profit de la Commune d'ER-RISSANI en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille dirhams (240 000.00 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille huit cent dix dirhams (4800.00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune d'ER-RISSANI plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille dirhams (240 000.00 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille huit cent dix dirhams (4800.00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante mille dirhams (240 000.00 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille huit cent dix dirhams (4800.00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune d'ER-RISSANI plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

dhs TTC (CINQ CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS 40 CTS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 dhs (NEUF MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de Consultation.

N° 6361/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE CHTOUKA  
AIT BAHHA  
CERCLE BIOUGRA  
CAIDAT ESSAFA  
COMMUNE  
OUED ESSAFA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°10/2025

Le Mardi 21 Octobre 2025 A 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de Oued Essafa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N° 10/2025 du 21/10/2025 pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU SURE-LEVE DE 80 M3 ET DE

+20.00M DE HAUTEUR AU DOUAR LAARAB LHACHIT A LA COMMUNE OUED ESSAFA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Marchés et Travaux, à la Commune Oued Essafa ou le téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 558.867,60 dhs TTC (CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE SIX DIRHAMS 60 CTS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (DIX MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de Consultation.

N° 6362/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
PROVINCE  
DE TAOURIRT

COMMUNE SIDI ALI BELKACEM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 18/2025/CSAB

Le Mercredi 22/10/2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 18/2025/CSAB pour ACHÈVEMENT CONSTRUCTION CIMETIERE AIN ICHRAFEN-Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt - Région de l'oriental

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 93996,00 DHS (QUATRE VINGT TREISE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS ) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1800,00 DHS (MILLE HUIT CENT DIRHAMS ZERO CENTIMES )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics .

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse : [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprises, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coop-

pératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 6363/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAOURIRT  
COMMUNE SIDI ALI BELKACEM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°  
19/2025/CSAB

Le Mercredi : 22/10/2025 à 11 h., il sera procédé, dans le siège de la commune de SIDI ALI BELKACEM, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°19/2025/CSAB pour : Construction Viaducs à MAZER pres Mosquée selaouite Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt REGION DE L'ORIENTAL

Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à CENT QUARANTE TROIS MILLE HUIT CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS TTC (143856,00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à DEUX MILLE HUIT CENT DIRHAMS (2800,00 dh)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04,05 du règlement de consultation

N° 6364/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun, Sis AV LA PLAGE TANTAN, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivants :

« SUR OFFRE DE PRIX »				
N AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE (EN DHS TTC)	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTRE DES PLS
17/AO/INV/2025	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT DESTINE AU LYCEE TECHNIQUE LALLA KHADIJA (BTS) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	15 000,00 QUINZE MILLE DHS	799 200,00 Dirhams TTC Sept Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cents Dirhams ; 00 Cts	06/10/2025 à 10 H 00
18/AO/INV/2025	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DESTINE AU LYCEE TECHNIQUE LALLA KHADIJA (BTS) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	1 500,00 MILLE CINQ CENTS DHS	87 300,00 Dirhams TTC Quatre-Vingt-Sept Mille Trois Cents Dirhams ; 00 Cts	06/10/2025 à 11 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 30, 34 et 135 relatifs au Dépot et retrait des plis et des offres des concurrents par voie électronique.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les Catalogues exigés par les appels d'offres doivent être déposés au Bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun Sis AV LA PLAGE TANTAN ou plus tard à 16h00min le jour ouvrable précède la date fixée pour l'ouverture des plis Du dit appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'Article 10 du règlement de consultation.

N° 6358/PA

Dissolution anticipée de la société «HICHAM EXPRES» SARL RC 37817, Adresse : DB BERRAHMOUN R15 NR 4 BD MED MADA OUJDA

Suite à l'Assemblée générale du 21/07/2025, il a été décidé :

- la dissolution de la société.
- la nomination de SERRAR MOHAMMED en qualité de liquidateur et lui conféré à cet effet les pouvoirs pour procéder à la liquidation de la société.

Le siège de liquidation est fixé à DB BERRAHMOUN R15 NR 4 BD MED MADA OUJDA. Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°2421 en date du 02/09/2025.

N° 6366/PA

OUDRHIRI ABDELAZIZ EXPERT COMPTABLE 17, RUE ZERKTOUNI = FES =

TEL : 05-35-62-60-65 YOXXIM SARL AU Douar Oulad Bouabid Essakia, Ouled Tayeb, Sais FES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

-I- Aux termes d'une décision de l'associé unique en date à Fes du 21/07/25, de la société YOXXIM SARL AU, au capital de 700 000,00 dh, RC FES 25379 a transféré le siège social du 12 Av. Ahmed Chaouki, Mezzanine Fes, au Douar Oulad Bouabid Essakia, Ouled Tayeb, Sais FES

-I- Le dépôt légal a été effectué au GREFFE du T.C. de FES le 15/09/25 D.S. N° 19714.

POUR EXTRAIT ET MENTION

SIGNE : Le Gérant Associé Unique MR. Mohammed Jaoud BERRADA

N° 6367/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL « AU RABAIS OU A MAJORATION » n° : 99J/INV/2025 du 17/10/2025 à 10h

Le 17/10/2025 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N°: 99J/INV/2025 du 17/10/2025 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT LABSSILATE PAR SIX (6) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIAT SAÏS. PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 495 818,00 Dhs TTC (Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille Huit Cent Dix Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28 000,00 Dhs (Vingt Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 6368/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 76AOM/SNRT/2025

Le 20/10/2025 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La fourniture, l'installation, la configuration et la mise en service d'une solution de stockage haute performance, optimisée pour le stockage et la diffusion des contenus vidéo de la plateforme VOD de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 17/10/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 44 000,00 DHS
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 2 938 044,00 DHS TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics

présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6369/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 77AOM/SNRT/2025

Le 20/10/2025 à 12:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La fourniture et la mise en service des équipements de sécurité réseau pour les besoins de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 17/10/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 44 000,00 DHS
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 2 938 044,00 DHS TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6370/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Settat Commune Oulad Freiha Direction des Services Communaux Bureau de planification, des études, Des marches, des travaux et entretien

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE N° : 03/2025/COF

Le huit octobre l'an deux mille vingt-cinq (08/10/2025), à onze (11) heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n°03/2025/COF pour :

Etudes techniques de construction en bicouche des pistes relevant de la commune Ouled Freiha relevant de la province de Settat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (135.000,00) dirhams Toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille sept cent (2.700,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de la consultation.

N° 6371/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement et de l'Eau Direction Provinciale de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 15/2025/KH

Le 17/10/2025 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°15/2025/KH du 17/10/2025 pour :

RÉALISATION DES ESSAIS DE CONTRÔLE ET SUIVI DE LA QUALITÉ DES Travaux de réparation des dégâts de crue survenues en mars 2025 au niveau des routes suivantes : RR402, RP4320 et RP4333 relevant de la DPETL de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de soixante onze mille neuf cent vingt huit Dirhams (71 928,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit cent Dirhams (800,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 6372/PA



المملكة المغربية  
وزارة الشباب والثقافة والتواصل  
كشافة الشباب

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse

**Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°43/2025**

Le 20 Octobre à 10h30min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet : **ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES ASSISES NATIONALES DES COLONIES DE VACANCES - LOT UNIQUE-**

Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **840 000,00 DHS TTC (HUIT CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **16 000.00DHS (SEIZE MILLE DIRHAMS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6365/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PREFECTURE SKHIRAT  
 - TEMARA  
 COMMUNE  
 D'AIN EL AOUDA  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 NATIONAL N° 12/2025  
 Le 20/10/2025 à 11h00  
 du matin, il sera procédé,  
 au bureau de Mr le Président  
 de la Commune  
 d'Ain El Aouda, sise à  
 l'avenue Mohammed VI à  
 Ain El Aouda, à l'ouverture  
 des plus relatifs à  
 l'appel d'offres ouvert  
 national sur offres de prix  
 pour «L'acquisition D'un  
 Véhicule Pick Up Simple  
 Cabine Equipe D'un  
 Canon Pulvérisateur».  
 Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir  
 du portail électronique des  
 marchés publics à  
 l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) .  
 Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de  
 Quinze Mille dirhams  
 (15 000,00DH).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établies par  
 le maître d'ouvrage est  
 fixée à la somme de : Sept  
 Cent Cinquante Mille  
 Dirhams Toutes Taxes  
 Comprises (750 000,00  
 DHs T.T.C).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conformes  
 aux dispositions des  
 articles 30, 32, 34 et 35 du  
 décret n° 2-22-431 relatif  
 aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) .  
 Et peuvent déposer les  
 fiches techniques et les  
 certificats exigés par le  
 dossier d'appel d'offres au  
 bureau d'ordre de la  
 commune au plus tard le  
 17/10/2025 à 16h30 min  
 date et heure limite de  
 dépôt, ou remet en séance  
 tenante au président de la  
 commission d'appel d'offre.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 05 du règlement  
 de consultation.  
 N° 6373/PA  
 ROYAUME DU MAROC

MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE  
 MARRAKECH-SAFI  
 PROVINCE DE  
 CHICHAOUA  
 COMMUNE D'AHDLIL  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 NATIONAL N°06/2025  
 Le 21/10/2025 à 11H, il  
 sera procédé, dans la  
 salle des réunions au  
 siège de la commune  
 d'Ahdil, à l'ouverture  
 des plus relatifs à  
 l'appel d'offre ouvert  
 national sur offres des  
 prix en lot unique  
 relatif aux :  
 Construction d'un  
 chateau d'eau de 10m3  
 au douar Chroukate et  
 travaux de fourniture  
 et pose des plaques  
 d'énergie solaire pour  
 l'équipement

des forages aux douars :  
 Lahmamda Laararssa, El  
 kaliaa, Lahcinate, Mansour,  
 Azbane loutia, Ouled  
 ahmed , Lahmamda  
 el Mennanate et  
 Lagioud relevant de la  
 commune d'Ahdil  
 Province de Chichaoua.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à  
 partir du portail des  
 marchés publics  
 accessible à l'adresse :  
[www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) .  
 L'estimation des coûts  
 des prestations établies  
 par le maître d'ouvrage  
 est fixée à la somme de  
 475409,71 dhs TTC  
 (quatre cent soixante-  
 quinze mille quatre  
 cent neuf dirhams,  
 71cts.)  
 Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme  
 de 9 000,00 dhs neuf  
 mille dirhams  
 Le contenu, la  
 présentation ainsi que  
 le dépôt des dossiers  
 des concurrents doivent  
 être conformes aux  
 dispositions des articles  
 30 à 34 du décret  
 relatif aux marchés  
 publics.  
 Les concurrents  
 doivent déposer leurs  
 dossiers par voie  
 électronique dans le  
 portail des marchés  
 publics accessible à  
 l'adresse [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) .  
 Les pièces justificatives  
 à fournir sont celles  
 prévues par l'article  
 n°05 et n°10 du  
 règlement de  
 Consultation.  
 N° 6374/PA

# Horaires des trains

## Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sens Casa voyageurs > Tanger							Sens Tanger > Casa voyageurs										
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville		N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée		Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17			*2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:27	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17			2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:27	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17			2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:27	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17			2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:27	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17			2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:27	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17			2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:27	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17			2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:27	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17			2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:27	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17			2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:27	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17			2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:27	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17			2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:27	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17			2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:27	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17			2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:27	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17			**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:27	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17			2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:27	23:17		

\* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés  
 \*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

## Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																					
TRAIN	Fès	Ain Taoujdat	Sebâa Aloun	Meknès	Meknès Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra	Salé Tabriquet	Salé Ville	Rabat Agdal	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebâa	Casa Voyageurs	L'assis	Berrechid	Settat	Benguerir	Marrakech
*104	4:35			05:11		05:57	06:11		07:00	07:20	07:24	07:36	07:42	08:21	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45	10:50	11:38
106	5:35	5:49		6:11	6:16	06:58	07:11	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45	11:50	12:38
110	6:35			07:11	07:16	07:58	08:11	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32	10:44	10:57	11:21	11:45	12:50	13:38
112	7:35	7:48	7:58	8:11	8:16	08:58	09:11	10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32	11:44	11:57	12:21	12:45	13:50	14:38	
114	8:35			9:11	9:16	09:58	10:11	10:34	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32	12:44	12:57	13:21	13:45	14:50	15:38
116	9:35	9:49		10:11	10:16	10:58	11:11	12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32	13:44	13:57	14:21	14:45	15:50	16:38	
118	10:35			11:11	11:16	11:58	12:11	12:34	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32	14:44	14:57	15:21	15:45	16:50	17:38
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:16	12:58	13:11	14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32	15:44	15:57	16:21	16:45	17:50	18:38	
122	12:35			13:11	13:16	13:58	14:11	14:34	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32	16:44	16:57	17:21	17:45	18:50	19:38
124	13:35	13:49		14:11	14:16	14:58	15:11	15:34	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32	17:44	17:57	18:21	18:45	19:50	20:38
126	14:35			15:11	15:16	15:58	16:11	16:34	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32	18:44	18:57	19:21	19:45	20:50	21:38
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:16	16:58	17:11	17:34	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32	19:44	19:57	20:21	20:45	21:50	22:38
130	16:35	16:49		17:11	17:16	17:58	18:11	18:34	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32	20:44	20:57	21:21	21:45	22:50	23:38
132	17:35	17:49		18:11	18:16	18:58	19:11	20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32	21:44	21:57	22:21	22:45	23:50	0:38	
134	18:35			19:11	19:16	19:58	20:11	20:34	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32	22:44	22:57	23:21	23:45	0:50	1:38
138	20:35			21:11	21:16	21:58	22:11	23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32							

TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH																						
TRAIN	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechid	Bouskoura	L'assis	Casa Voyageurs	Ain Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Agdal	Salé Ville	Salé Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknès Amir	Meknès	Sebâa Aloun	Ain Taoujdat	Fès
*600	4:30	5:21	6:25	6:46	7:02	7:15	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12	09:51	10:08	10:47	10:57	11:18	11:18	11:34	
602	5:30	6:21	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:10	11:49	11:59	12:59		12:34
604	6:35	7:26	8:30	8:51	9:15	9:30	9:39	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12	11:12	11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:37	
606	7:35	8:26	9:30	9:51	10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:12	12:32	12:52	13:10	13:49	13:59			14:32	
608	8:35	9:26	10:30	10:51	11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:12	13:12	13:50	14:08	14:47	14:57			15:18	15:34
610	9:35	10:26	11:30	11:51	12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:12	14:32	14:52	15:10	15:49	15:58			16:30	16:30
612	10:35	11:26	12:30	12:51	13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:12	15:12	15:50	16:08	16:47	16:56	17:09	17:21	17:37	
614	11:35	12:26	13:30	13:51	14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:12	16:32	16:52	17:10	17:49	17:58			18:18	18:34
616	12:35	13:26	14:30	14:51	15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:12	17:32	17:52	18:10	18:49	18:58			19:18	19:34
618	13:35	14:26	15:30	15:51	16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:12	18:32	18:52	19:10	19:49	19:58			20:30	20:30
620	14:35	15:26	16:30	16:51	17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45	18:49	19:12	19:12	19:50	20:08	20:47	20:57	21:09	21:21	21:37	
622	15:35	16:26	17:30	17:51	18:15	18:30	18:39	18:49	19:30	19:36	19:45	19:49	20:12	20:32	20:52	21:10	21:49	21:58			22:30	22:30
624	16:35	17:26	18:30	18:51	19:15	19:30	19:39	19:49	20:30	20:36	20:45	20:49	21:12	21:12	21:50	22:08	22:47	22:56			23:17	23:34
626	17:35	18:26	19:30	19:51	20:15	20:30	20:39	20:49	21:30	21:36	21:45	21:49	22:12	22:12	22:50	23:08	23:47	23:54			0:27	0:27
628	18:35	19:26	20:30	20:51	21:15	21:30	21:39	21:49	22:30	22:36	22:45	22:49	23:12	23:12	23:51	0:07	0:55				1:28	1:28

\*Ne circule pas dimanche et jours fériés

# Sport

## Dembélé couronné, mais le Maroc a son Lion d'or !



Parler de football alors que les rues de Gaza ruissellent de sang, qu'une armée massacre, affame et pourchasse des centaines de milliers de civils uniquement parce qu'ils

sont Palestiniens, peut sembler futile et presque indécent. Pourtant, ce contraste entre l'horreur extrême et la banalité des divertissements met en lumière un fil conducteur : la main d'un Occident or-

gueilleux, injuste et profondément hypocrite.

Le sport, loin d'être neutre, reflète et amplifie ces dynamiques de domination. Le traitement réservé à Achraf Hakimi dans la course au Ballon d'or illustre cette volonté latente de dénigrer l'autre, surtout lorsqu'il est Arabe ou Africain. Mon propos peut paraître excessif, mais il met le doigt sur une réalité dérangeante : les hiérarchies symboliques et les discriminations s'étendent bien au-delà des stades.

Hakimi est sans doute l'un des artisans les plus réguliers de l'épopée du Paris Saint-Germain, que ce soit en championnat de Ligue 1 ou dans les confrontations européennes. Sa constance, sa polyvalence et son rôle décisif auraient dû lui valoir une reconnaissance plus grande dans les classements individuels. Or, comme souvent, l'évaluation se fait à travers un prisme biaisé, où la performance de certains joueurs venus d'Afrique ou du monde arabe est minimisée, quand celle d'autres, issus des grandes nations footballistiques occidentales ou sud-américaines, est survalorisée.

Les affaires judiciaires, déterrées comme par hasard à quelques jours du vote, le soutien explicite du staff parisien

à Dembélé et l'appui massif des médias français ont, de fait, orienté le choix du Ballon d'or. Dembélé mérite sa récompense : son talent est indéniable et sa saison remarquable. Mais force est de constater que sans la maestria d'Achraf Hakimi, sa régularité, son abattage défensif et son efficacité match après match, l'attaquant parisien aurait été bien moins mis en lumière. Félicitons donc le lauréat en toute sportivité,

Mais il convient également d'adresser un message clair à Hakimi : au-delà d'un trophée qui lui échappe, il porte déjà sur son dos les espoirs et la fierté de quarante millions de Marocains qui lui attribuent, avec le cœur, un "Lion d'or".

Hakimi est un symbole non seulement pour le Maroc, ou pour l'Afrique, mais pour tous ceux qui refusent l'injustice et la partialité. Deux choses qui continuent à dicter les récits dominants, qu'il s'agisse de ballons... ou de balles réelles. Et peut-être que la meilleure réponse qu'Achraf puisse apporter à ses détracteurs est de guider les Lions de l'Atlas vers un sacre continental : remporter la Coupe d'Afrique des nations et inscrire, une fois de plus, son nom dans l'histoire.

Par Mohamed Lmoubarik

*Tournoi communautaire en prélude à la Coupe d'Afrique des nations de football-Maroc 2025*

## Le tirage au sort de "La CAN avant l'heure" lancé à Casablanca

Le tirage au sort des poules de «La CAN avant l'heure» a eu lieu vendredi 19 septembre à Casablanca. Rendez-vous citoyen et solidaire, ce tournoi communautaire de football se déroulera du samedi 4 octobre au 6 novembre 2025 à Lissasfa Stadium dans la capitale économique.

Prélué à la Coupe d'Afrique des nations de football - Maroc 2025, qui se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, ce tournoi communautaire est organisé par le Club des professionnels subsahariens au Maroc (CPSM), l'Assemblée du Conseil des Ivoiriens résidant au Maroc (ACIREM) et l'Association des Anciens footballeurs ivoiriens au Maroc (AAFIM).

Cet événement « se veut une célébration anticipée du football africain, mais surtout une démonstration vivante de l'hospitalité marocaine et de la fraternité continentale », ont indiqué les organisateurs.

Cette compétition mettra aux prises 16 sélections (15 représentant des communautés subsahariennes résidentes + 1 équipe marocaine). Les Lions de l'Atlas, les Léopards de la RD Congo, les Diables Rouges du Congo et les Cœcanthes des Comores composent le groupe A. Dans le groupe B, on retrouve les Aigles du

Mali, le Syli National (Guinée Conakry), les Lions de la Teranga (Sénégal) et les Lone Stars du Liberia. Le groupe C se compose des Lions indomptables du Cameroun, des Éperviers du Togo, des Panthères du Gabon et des Barea de Madagascar.

Quant au groupe D, il comprend les Éléphants de la Côte d'Ivoire, les Etalons du Burkina Faso, les Super Eagles du Nigeria et les Lyacons (Os Djurtus) de la Guinée-Bissau.

« La CAN avant l'heure est un programme qui consiste à accompagner et soutenir le Maroc dans l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2025 et la Coupe du monde 2030. Cette initiative a également été mise en place pour valoriser l'image des Subsahariens au Maroc », a déclaré le président du Comité d'organisation, Alain Giresse Nkouaga.

Des joueurs locaux ainsi que d'anciens footballeurs prendront part à cette compétition, a-t-



Alain Giresse Nkouaga  
*Rassembler  
Subsahariens et  
Marocains dans un  
esprit de fraternité*



il fait savoir ajoutant que «notre objectif, à travers ce tournoi, est de rassembler un large public, Subsahariens et Marocains, dans un esprit de cohésion sociale et de fraternité entre nos deux peuples ».

Comme l'ont souligné les organisateurs dans leurs déclarations à la presse, l'enjeu de cette mini-CAN réside également dans la mobilisation des compétences au service de la CAN 2025 via un réseau de bénévoles et de volontaires subsahariens mobilisables pour les besoins organisationnels, logistiques et techniques pendant la CAN, la projection continentale en créant un ferveur anticipée et inclusive autour de la CAN Maroc 2025 ainsi que la valorisation territoriale en mettant en lumière Hay Hassani comme symbole du brassage culturel et de la citoyenneté active.

Concernant le choix du timing du tournoi, Alain Giresse Nkouaga l'a justifié en ces termes:

« C'est vrai que nous aurions pu l'organiser entre juillet et août, mais compte tenu des nombreux événements organisés à cette période, nous avons estimé que le mois d'octobre serait plus adapté ».

A noter que la soirée de tirage au sort a été rythmée par des prestations très applaudies d'artistes et de groupes de musique marocains, sénégalais, ivoiriens et gabonais.

Figurait également au programme de cette soirée, un panel intitulé « Réussite de la CAN 2025 et de la Coupe du monde 2030 : quelles contributions des communautés subsahariennes au Maroc », animé par Mohamed Amine Zariat et Abdoulaye Diop, respectivement présidents de l'ONG marocaine Tibu Africa et de la Fédération des associations subsahariennes au Maroc (FASAM).

Alain Bouithy

## Indésirables en Afghanistan et au Pakistan, elles s'accrochent à leur guitare

Dans leur logement au Pakistan, elles chuchotent, de peur qu'on entende leur langue, le dari afghan. Pourtant, à l'heure qu'il est, elles pensaient chanter à tue-tête du Bob Dylan à New York.

Shayma et sa sœur Laylana, 15 et 16 ans, ont fui l'Afghanistan en 2022, un an après le retour au pouvoir des talibans. Elle devaient décoller en février dernier d'Islamabad pour trouver l'asile aux États-Unis.

Mais alors que les valises étaient prêtes, le président Donald Trump a gelé ce programme d'accueil, les laissant, comme 15.000 autres Afghans, sans solution.

Et ce au moment même où le Pakistan a encore renforcé la pression sur les réfugiés afghans, multipliant les expulsions vers leur pays d'origine.

Depuis, même si elle se cache et témoigne sous pseudonyme, Shayma profite d'une de ses rares libertés au Pakistan : jouer de la musique.

"L'acoustique de la cuisine est super", lance-t-elle, souriante, encadrée par les trois autres élèves de son ancienne école de musique de Kaboul, qui ont elle aussi atterri au Pakistan.

Dans leur pays aujourd'hui, la musique est bannie et le père de Shayma a

même brûlé sa guitare de peur qu'elle ne plonge la famille dans la tourmente en cas de descente policière.

L'Afghanistan des talibans est aussi l'unique pays au monde à interdire l'école aux filles après 12 ans. L'ONU estime que le pays vit désormais sous le régime d'un "apartheid de genre".

Tout retour est donc inenvisageable pour ces réfugiées. "On va tout faire pour se cacher parce qu'il n'y a aucun avenir en Afghanistan pour les filles comme nous", assure à l'AFP Zahra, 19 ans.

Avec Shayma, elle fréquentait la Miraculous Love Kids, une école de musique de Kaboul désormais fermée et dont les élèves sont dispersés entre Afghanistan, Pakistan et États-Unis.

Au Pakistan, ils sont des milliers d'Afghans en attente d'un visa qui ne viendra peut-être plus tant les frontières se referment à travers le monde.

Islamabad ne renouvelle plus leurs visas et, des haut-parleurs des mosquées, se multiplient les appels enjoignant aux Afghans de partir et à leurs voisins de les dénoncer.

Pour Shayma, Laylana et leurs amies, ne reste plus qu'une vie terrée dans des pensions d'Islamabad ou de



Karachi, au Pendjab ou au Baloutchistan, dans la crainte d'une descente de police qui signifierait le retour forcé à la frontière.

"On n'est pas un camp de transit à durée illimitée", justifie, sous couvert d'anonymat, un officiel pakistanais.

"Nous avons donné plusieurs dates butoirs et elles n'ont pas été respectées", dit-il, exhortant les capitales

étrangères à faire décoller au plus vite les Afghans en attente de visas.

Comme ses amies, Yasmine compte sur la guitare pour l'aider à tenir, après avoir déjà dû changer quatre fois de logement par crainte d'être arrêtée et expulsée.

"Nous voulons que notre musique serve à ceux qui n'ont pas de voix, particulièrement les Afghanes", dit cette musicienne qui a collaboré

en ligne avec Brian Wilson, des Beach Boys, ou la chanteuse australienne Sia.

Pour Jessica Bradley Rushing, qui milite pour que les États-Unis reprennent leur programme d'asile, "laisser ces réfugiés dans le flou n'est pas seulement arbitraire, c'est aussi cruel".

Pour des experts, Islamabad utilise ces réfugiés comme levier face au désengagement des Occidentaux de la région, alors que le pays vit sous perfusion du Fonds monétaire international (FMI).

La campagne d'expulsion vise "non seulement à faire pression sur les autorités talibanes mais aussi à prouver à la communauté internationale que le Pakistan est déterminé", décrypte pour l'AFP Ibraheem Bahiss, de l'International Crisis Group.

En attendant, les musiciennes de la Miraculous Love Kids continuent de chanter entre leurs quatre murs Coldplay ou Imagine Dragons, tout en perfectionnant leur anglais sur YouTube ou avec des livres.

"Ce n'est pas normal d'être toujours à l'intérieur, surtout pour des jeunes", se lamente Zahra.

"Mais retourner en Afghanistan? C'est trop horrible."

### Recette

## Croquettes de thon à la Ricotta



#### Ingrédients :

250 g de fromage Ricotta  
250 g de thon à l'huile égoutté  
20 g de câpres (facultatif)  
Des olives noires ou vertes (facultatif)  
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure  
2 cuillères à soupe de persil ciselé  
1 cuillère à café de zeste de citron  
1 cuillère à soupe de jus de citron  
2 oeufs petit calibre ou 1 grand  
50 g de fromage Parmesan ou autre  
60 g d'Emmental râpé  
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre  
1 bonne pincée d'ail en poudre  
Sel et poivre au goût  
Chapelure pour la panure  
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

#### Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincées coupées en tout petit morceaux. Ajouter le persil haché, le zeste et

le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

## Des économistes de renom alertent sur un risque d'"effondrement" du journalisme de qualité

Une dizaine d'économistes de renom, dont les Nobel Joseph Stiglitz et Daron Acemoglu, ont mis en garde lundi contre un risque d'"effondrement du journalisme d'intérêt public" qui apporte une information de qualité, avec des "conséquences considérables" notamment sur l'économie.

"L'accès à des informations fiables est la ressource fondamentale qui alimente l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle", comme "les époques précédentes dépendaient de la vapeur ou du charbon pour leur développement industriel", estiment-ils dans une déclaration collective publiée par le Forum sur l'information et la démocratie.

"Cette ressource sera encore plus essentielle dans l'économie future, axée sur l'intelligence artificielle", soulignent ces économistes, parmi lesquels figurent également Philippe Aghion, Tim Besley, Diane Coyle et Francesca Brià.

Les "médias d'intérêt public", définis comme fournissant des informations factuelles et fiables, et indépendants sur le plan éditorial, "jouent un rôle crucial" et "pourant, partout dans le monde, [ils] sont menacés", constatent-ils.

Ils souffrent de difficultés financières, en raison de "la concurrence de plus en plus déloyale exercée par les géants de la technologie" et les plateformes, et subissent une "ingérence croissante des gouvernements, notamment des gouvernements autoritaires, mais pas exclusivement".

Les économistes en appellent aux

pouvoirs publics pour "investir dans un journalisme libre et indépendant", via des subventions directes ou indirectes, des "coupons citoyens" (montant à dépenser chaque année) ou en instaurant des "taxes numériques sur les principales plateformes". Ils préconisent aussi de "modérer les écosystèmes de l'information dans l'intérêt public", avec en particulier une "réglementation appropriée" des groupes technologiques et d'IA.

Ces mesures permettraient d'éviter "une trajectoire qui semble mener à l'effondrement du journalisme d'intérêt public, avec des conséquences considérables pour notre économie, notre société et nos démocraties", selon eux.

Leur coût est "relativement faible" et elles devraient être menées "en concertation avec la société civile et le secteur privé".

Le Forum sur l'information et la démocratie découle d'un partenariat lancé en 2019 par la France et l'ONG Reporters sans Frontières (RSF), auquel une cinquantaine d'États ont adhéré.

